L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. II, Numéro 50 — Le numéro, 5 sous — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 1er juin 1944

LA FETE DE DOLLARD A SUDBURY

Le collège du Sacré-Coeur peut s'enorgueillir à juste titre de la façon dont la Dollard a été fêtée cette année. Organisée, partie par les Anciens, souper, bingo, jeux de fortune, et surtout par l'A.C.J.C. en tout ce qui regarde la manifestation patriotique, le 24 mai, a été succès dont on doit s'enorgueillir. Des félicitations sont dues aux organisateurs plus haut mentionnés ainsi qu'au personnel du collège.

Il y eut d'abord la messe en plein air, officiée par le R. P. Demers, S.J., à laquelle assistèrent plus 1,500 personnes, enfants et grandes personnes.

Voici un court résumé du sermon que l'abbé O. Campeau a prononcé à la messe en plein air:

Un vieil axiome, dit l'abbé Campeau, veut que l'on ait rien pour rien. Tout ce que l'on acquiert, on le paye. Et l'on paye d'autant plus cher l'objet convoité qu'il est meilleur.

Ainsi doit-il en être dans la vie du catholique. Pour atteindre son idéal, on ne compte pas les sacrifices. Le but que propose Dieu mérite que l'homme fasse des sacrifices pour l'atteindre.

De plus, il ne faut pas gaspiller ses sacrifices pour des choses qui n'en valent pas la peine. Des enfants font des sacrifices pour des choses qui ne sauraient nullement assurer leurs vies française et catholique.

La vie française, il faut la développer par la lecture du livre français. On nuit à sa culture française en lisant des lectures qui américanisent. Pour l'aimer sa langue française, il faut la parler partout et la faire rayonner.

La vie catholique, il faut la développer par le sacrifice de tous les jours. Il faut encore penser aux autres. Trop de personnes vivent comme des animaux en n'essayant jamais d'aider les autres. Pour aider les autres, il faut se sacrifier.

Et le prédicateur termine en évoquant le souvenir de Dollard qui a réalisé un grand rêve. Il a sauvegardé la vie française et la vie catholique au pays par le sacrifice généreux de sa vie. Car Dollard a lui-même couru devant le danger; mais par sa vie un peuple survivait. Soyons des Dollards, prêts à tous les sacrifices pour notre vie française et catholique.

On eut ensuite la fête des enfants, garçons et fillettes; courses, lancer de la balle, qui se poursuivit dans l'après-midi. Environ 800 personnes vinrent goûter aux fameuses "fèves au lard" du cuisinier. Tous les trouvèrent délicieuses et même en redemandèrent encore.

Vers 8.30 heures, tous se réunirent devant le kiosque pour entendre M. Julien Morissette, invité de l'A.C.J.C., prononcer sa causerie: "Quelques raisons d'espérer". Il fut présenté par M. André Lécuyer, président de l'A.C.J.C., qui en fit un éloge comme l'un des pionniers de l'A.C.J.C. de la région. M. Morissette débuta en remerciant ses amis de Sudbury. Entamant son sujet, il décrivit l'heure angoissante que nous traversons mais qu'il y avait espoir car notre peuple en a vu d'autres au cours de sa belle et glorieuse histoire. Il faut espérer, espérer toujours, de dire M. Morissette qui cita Péguy dans quelques-uns de ses plus beaux vers sur l'espérance. Il dit ensuite les raisons qui devaient nous pousser à espérer dans le domaine politique, économique et éducationnel. L'esprit de parti n'est pas ce qui nous a fait le plus de tort et n'est pas absolument condamnable car, ayant un système à partis, il est inévitable qu'il y ait un certain esprit de parti. Ce qui nous a fait le plus tort, c'est qu'on n'a pas compris que le national, ou ce qui est d'intérêt national doit être au-dessus des partis politiques. L'économique est notre plus grave déficience, c'est vers ce domaine que doivent porter nos plus grands efforts. Et le plus grand moyen est à notre portée: la caisse populaire, la coopérative dont Timmins nous donne un si bel exemple. Au point de vue éducation, nous ne sommes pas si mal partagés, nous avons de l'acquis, du solide, de bonnes volontés partout, il s'agit de collaborer pour avoir mieux encore.

Enfin, généralement, parlant, notre peuple, parti ruiné, a fait des merveilles. Ce sont nos chefs religieux et des laïques qui vous ont conquis ce que nous pouvons montrer avec fierté aujourd'hui. Reconnaissons-le donc et marchons sur leur trace vers l'avenir.

M. Godbout, inspecteur, remercia M. Morissette en termes choisis. Et cette belle journée se termina par l'O Canada.

Ligue du S.-Coeur à Sudbury

Dimanche soir, la Ligue du Sacré-Coeur de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf tenait une cérémonie imposante. Tout d'abord, les membres se réunirent à l'école Nolin vers 6.45 heures. A 7.15 heures on se mit en procession en chantant "En Avant, Marchons". Rendus à l'église, M. Léandre Prévost, président de la Ligue, lut l'acte de consécration. Puis, il y eut la réception d'environ cinquante nouveaux membres. Le sermon de circonstance, prononcé par Mgr J.-H. Coallier qui parla de la Ligue comme un moyen de conserver l'esprit chrétien chez l'individu et la famille. On eut ensuite la Bénédcition du Saint-Sacrement. La chorale fit les frais du chant, sous la direction de Mme J.-A. Bertrand à l'orgue. On remarquait que les anciens membres étaient en grand nombre. De retour à l'école Nolin après la cérémonie, M. Prévost remercia les ligueurs d'être venus si nombreux.

Choses de l'Hydro

Un rapport donné à la réunion semi-mensuelle de la Commission Hydro-électrique de Sudbury, dévoile que les profits et revenus de l'Hydro à Sudbury se sont maintenues à un niveau élevé pendant les 4 premiers mois de l'année. On dévoile que les profits nets jusqu'à la fin d'avril s'élèvent à $45,160. L'an dernier le chiffre était de $38,914. L'augmentation est de 5½%. Bien que le chiffre ne donne pas nécessairement un tableau complet pour les 12 mois, il donne une idée de l'ascension des profits et du commerce florissant du service public.

Avis aux parents

Les autorités du Collège notifient les parents que les terrains de jeux du Collège et tout particulièrement la piscine de natation ne sont pas encore ouverts aux enfants; ils sont actuellement à l'usage exclusif des élèves.

Il n'y pas de surveillant sur le terrain maintenant, de sorte que le Collège ne se rend responsable d'aucun accident qui pourrait survenir aux enfants qui transgresseraient la défense faite de se baigner dans la piscine du Collège.

Les enfants ne seront admis sur le terrain pour jouir de tous ses avantages que lorsque "l'Oeuvre des Terrains de Jeux" commencera ses activités, c'est-à-dire, au début de juillet.

Décédé

Un populaire jeune homme de Sudbury, Edouard Frenette, est mort chez lui, à 339 rue Spruce. Il était âgé de 31 ans, avait été barbier pendant cinq ans jusqu'au jour où il a dû prendre sa retraite, il y a un an. Né à Sudbury, il était le fils de M. et Mme Samuel Frenette. Son corps a été exposé au salon funéraire Ducharme, sur la rue Beech, où il est resté jusqu'à jeudi matin. Le service a été chanté dans l'église Ste-Anne jeudi dernier. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Les pompiers volontaires

Sudbury va tenter une expérience. Le conseil de la ville a décidé d'embaucher une brigade de pompiers volontaires. La décision fut prise après que le chef pompier eut demandé 14 hommes de plus pour rendre son personnel complet et adéquat. Il conseille d'engager sept hommes immédiatement et sept après la guerre. Les membres du conseil ont trouvé le fardeau trop lourd pour le budget. Et l'échevin Warren Koth a proposé l'idée d'une brigade volontaire. On mettra donc ce projet à l'essai. Les pompiers auxiliaires seront embauchés et devront faire de l'entrainement un soir par semaine; pour ceci, ils recevront $10 par mois.

Il avait trop de carnets

Pour possession illégale de 11 carnets de rationnement de bière, James Lanzo, de 83 rue Elm, devra payer $10 chacun. En plus des amendes au chiffre de $110, la cour a imposé une autre amende de $39 et les frais. Les accusations furent portées à la suite d'un raid par la police à sa maison le 20 mai. Les 11 carnets de rationnement étaient dans la maison. Guissepe Mrone, qui tenait la maison ,devra payer $20 et les frais pour avoir permis l'ivresse.

Deux noyés

La sûreté provinciale et les employés de J. J. McFadden Lumber Company draguaient la rivière Mississauga, 70 milles, au nord de Blind River pour les corps de deux jeunes Montréalais qui se sont noyés vendredi dernier. Les hommes travaillaient sur la rivière quand l'un d'eux est tombé à l'eau. L'autre a perdu sa vie en allant à la rescousse. Les deux noyés sont Roland Blais, âgé de 25 ans, et Rosario Ouellette, âgé de 21 ans. On ne sait pas qui est tombé à l'eau le premier.

Mortalité alarmante chez les bébés

M. et Mme Philippe Barriault (Alice Gauthier), de 251 rue Leslie avait la douleur de perdre leur bébé Patricia, âgée de sept mois seulement. Le bébé fut malade durant trois semaines et fut transporté à l'hôpital trois jours avant de mourir. Le R. P. Guèvremont S.J. bénit le corps. Le service eut lieu à 10 heures samedi matin.

Le bébé Barriault est l'un des 23 décédés de maladies intestinales depuis le début de mai.

Attention!

Comme le 11 juin marquera le deuxième anniversaire de l'Ami du Peuple, nous voulons montrer notre estime à nos abonnés et amis de la première heure. Voici comment: à l'intérieur du journal, en page 3, parait un coupon. Ce coupon ne paraîtra qu'une fois et sera valable pour deux semaines seulement, du 5 au 19 juin, ces deux jours inclus. Pendant cette période, nos abonnés n'ont qu'à nous envoyer $1.50 avec ce coupon. Même si leur abonnement n'était pas échu ou, s'ils le désirent, ils pourront renouveler à l'avance aux conditions plus hautes. Si on n'avait pas l'intention de se servir de ce coupon, prière de le passer à un ami ou voisin.

Qu'on n'oublie pas, ce coupon sera nul après le 19 juin, et pour avoir droit à la réduction il faut que le coupon soit inclus dans la lettre. Ne manquez pas cette occasion!

Lettre d'Ottawa

LE PREMIER MINISTRE KING REVELE SES IMPRESSIONS SUR LA CONFERENCE DE LONDRES

M. King affirme que l'on s'est entendu sur l'unité de buts à poursuivre—Une thèse politique qui aura de lourdes conséquences pour notre pays.—Le Canada subit une crise de main-d'oeuvre comme il n'en a jamais eue.—Les députés fédéraux vont participer à la campagne provinciale de la Saskatchewan.—M. Houde devrait être libéré d'un jour à l'autre.

Ottawa—M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, est revenu de la conférence de Londres. Les leaders parlementaires du Parti conservateur progressiste, de la C.C.F. et du Crédit Social lui ont offert des souhaits de bienvenue. Le premier ministre a profité de l'occasion pour dire quelques mots sur son voyage à Londres.

"Je tiens à dire, a déclaré M. King, qu'à mon sens la conférence a été couronnée d'un immense succès de toutes les façons, non seulement au point de vue de l'unité de buts, l'unté de sentiments et l'unité d'action de la part de ceux qui ont participé, mas au point de vue de ce qu'elle représentait symboliquement aux yeux des autres pays de l'Univers grâce à l'unité complète du Commonwelath britannique des nations et de l'idéal élevé qui l'anime en ce moment. Les délibérations ont été libres, franches et amicales. En toute sincérité, je ne saurais dire qu'il ait existé entre nous de différends sérieux sur quelque question que ce soit. Evidemment, les opinions ont pu être de teintes diverses; la situation géographique différente pour chaque nation du Commweulth et certaines conditions qui en résultent inévitablement ont pu provoquer une divergence de points de vue, mais nous n'avons éprouvé aucune difficulté à établir l'entente sur tous les sujets à l'étude."

Ces paroles du premier ministre confirment ce que nous avons déjà écrit au sujet de la conférence tenue par les premiers ministres du Commonwealth britannique des nations à Londres. Tous les membres présents,—le Canada y compris,—s'entendirent parfaitement quant à l'unité de politique sur les questions jugées essentielles à l'Empire. Il ne s'est agit à Londres que de discuter des meilleures méthodes à prendre pour atteindre ce but. Et, dans les discussions de ces méthodes, il n'y a pas eu de différend sérieux.

L'ETERNITE DE L'EMPIRE

Qu'on nous permette de citer un autre paragraphe de l'allocution prononcée par M. King à sa rentrée à la Chambre des communes après son voyage à Londres. Ce passage nous parait être important, parce qu'il contient certaine façon de voir du premier ministre qui influera beaucoup sur ses actes.

"J'ai perçu encore plus nettement que jamais, dit-il, la vérité que l'Angleterre garde ouvertes au monde les portes de la liberté. Elle poursuit depuis d'innombrables années, on serait tenté de dire depuis des siècles, cette lourde tâche de garder ouvertes les portes de la liberté et, en ces dernières années, elle eut à lutter durement pour empêcher qu'elles ne soient fermées. Je suis convaincu que si les nations du Commonwealth n'avaient pas trouvé au fond de leurs coeurs, cet amour de la liberté et ce sens de la justice qui leur permirent de se ranger aux côtés de l'Angleterre, quand se déchaîna le grand conflit, peut-être ne lui aurait-il pas été possible de garder ces portes ouvertes plus longtemps. Si jamais ces portes se fermaient, il n'y aurait pas d'ici mille ans, je le crains, de liberté possible pour des hommes au monde."

Il y a, dans ces paroles, toute une thèse politique. On pourrait la formuler comme suit: L'Angleterre est la gardienne de la liberté du monde à travers les siècles. Si jamais elle ne peut maintenir ouvertes les portes de cette liberté, la liberté du monde disparaitra probablement pour mille ans.

Nous n'entendons pas refaire l'histoire de la Grande-Bretagne depuis des siècles, pour déterminer si la thèse politique de M. King est historiquement fondée sur les faits. Nous voulons seulement souligner ici quelques conséquences qui en découlent.

Si la thèse de M. King est conforme aux faits, il s'ensuit que le maintien de l'Empire britannique est tellement essentiel à la survivance de la liberté du monde que l'intérêt du monde est de le maintenir, tel qu'il est, jusqu'à la fin des temps. Ce qui revient à dire que l'Empire britannique doit survivre, aussi puissant que possible, jusqu'à la fin du monde, parce que son existence en soit est indispensable à la liberté de l'Univers.

On voit quelle répercussion une telle thèse peut avoir sur la politique du Canada, si M. King en tire la conclusion logique. Chaque fois que, dans les siècles à venir, la Grande-Bretagne déclarera la guerre, le Canada devra y participer pour assurer la survivance de la liberté du monde, si cette guerre en est une qui engage toutes les ressources de l'Angleterre et met en péril sa suprématie mondiale.

LE PROBLEME DE MAIN-D'OEUVRE

M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national, annonce le lancement d'une grande campagne en vue de trouver une solution au problème de main-d'oeuvre. Selon ce fonctionnaire supérieur, le Canada a besoin de 175,000 hommes pour travailler dans les industries de guerre et les industries essentielles, et cela, à part les personnes qui sont employées sur les fermes.

Voici comment on va s'y prendre. Des représentants du Service sélectif national auront des entrevues personnelles avec des hommes rejetés comme inaptes au point de vue médical pour le service militaire. On fera l'inspection sur les lieux des usines pour empêcher qu'elles n'em-

(Suite à la dernière page)

La Ville et les Unions

Le conseil a demandé aux employés de la ville de Sudbury de former une union indépendante. Le sujet fut discuté à une réunion du conseil de la ville quand les employés municipaux ont demandé un vote sous les auspices du Congrès Canadien du Travail. Les membres du conseil ont voté neuf contre un pour demander aux employés de la ville d'accepter une union des employés telle qu'ébauché par le conseil. L'échevin J. P. McCool, organisateur du C.I.O. fut le seul à s'opposer à la motion. Les autres échevins étaient d'avis que les employés obtiendraient plus en organisant leur propre union... au lieu de s'affilier à une union internationale.

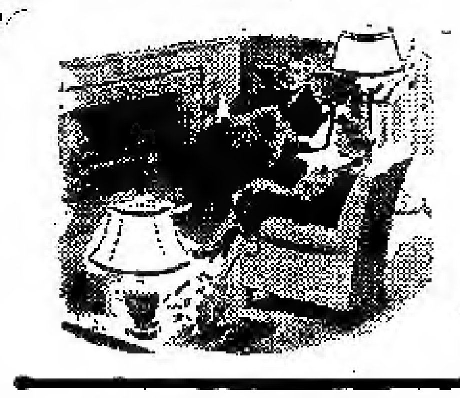

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

LA FEMME QUI CONDUIT

Il ne faut pas donner tout à fait tort aux maris qui baissent souvent pavillon devant les décisions de leurs épouses au sein du ménage.

Ces pseudo-moutons ne font que reconnaître et avouer ce que bien de leurs amis pensent dans leur for intérieur.

Ils se rendent compte, qu'au point de vue éducation, les mères ont reçu du Ciel des grâces d'Etat supérieures, et qu'elles possèdent à fond l'art de diriger une âme d'enfant vers la conquête de soi-même.

Toute femme est déjà mère par sa tendresse innée, par sa sensibilité, par son intuition, et par toutes ses qualités enfin qui la rendent si douce et si maternelle.

L'enfant garde toujours une confiance inébranlable dans l'amour que lui prouve sa mère. Aussi faut-il que celle-ci tienne sans cesse une attitude conforme à la charité. Cette tenue facilitera l'abandon de l'enfant et par conséquent l'obéissance et le respect.

Mais la femme qui conduit les âmes, ces âmes toutes jeunes encore, non formées, à peine écloses; la femme qui les conduit fera d'elles ce qu'elle est, ni plus, ni moins.

On ne donne pas ce qu'on n'a pas et si la mère est telle, l'enfant sera tel avec sans doute des exagérations dans les défauts.

Des prédicateurs de retraite supplient les jeunes filles de songer dès leur bas âge aux enfants qu'elles créeront.

On commence l'éducation des autres par la sienne propre; c'est pourquoi, la femme qui conduit le mieux est celle qui s'est—le mieux—conduite.

Un enfant prêtre

Quelle source féconde de bénédictions sera pour ses parents et pour sa famille l'enfant appelé aux gloires du sacerdoce!

Avoir un fils représentant du Sauveur sur la terre, n'est-ce pas le plus grand honneur et la plus légitime fierté que vous puissiez ambitionner ici-bas!

Avoir un tel fils sera la douceur de votre vie.

La vocation sacerdotale ne brise point le lien familial, elle le resserre plutôt; de votre famille votre fils prêtre sera le centre, il sera l'âme, il sera pour vous une source de joies. . . Avoir un tel fils à votre lit d'agonie, aidant vos derniers moments, faisant descendre sur vous le suprême pardon, rappelant à Dieu par sa présence le don que vous avez fait de lui, offrant sa vie pour votre salut, et bientôt célébrant avec ferveur des messes nombreuses pour le repos de votre âme, c'est, pères et mères, la plus grande consolation qui puisse adoucir votre passage de ce monde à l'éternité.

Les costumes-tailleurs de ce printemps

Pas une femme qui ne possède au moins une jupe et quelques blouses; aussitôt usées on les renouvelle parce qu'elles représentent l'ensemble idéal pour le bureau, le magasin et pour les courses. Cette année, les jupes ont beaucoup moins d'ampleur et elles sont de lignes droites, avec ou sans plis ou légèrement sur le biais.

Le tailleur accompagné d'une blouse très unie, d'un style un peu sévère, blanche, rayée, à carreaux ou à pois assure toujours une sobriété élégante.

PAYSANNE

De coupe droite et plissées à l'aiguille sur une large ceinture, certaines jupes prennent une allure tout à fait paysanne et dégagent un charme bien spécial. Les blouses à encolure ronde également plissée à l'aiguille leur conviennent le mieux et on y trouve un véritable profit, parce qu'on les confectionne en batiste, en lin, en fil ou en toile, et conséquemment, lavables.

Courrier de Lysette

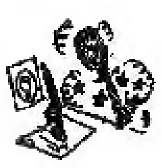

D.—Pourquoi, nous les jeunes filles qui avons reçu de bons principes, nous dit-on anciennes, tandis que celles qui boivent et qui fument sont recherchées? Pour trouver à se marier, faut-il fumer et boire? Pourquoi sommes-nous dédaignées? Aidez-moi à résoudre ce problème.—OUBLIEE

R.—Votre problème à vous, c'est sans doute que vous n'avez pas encore rencontré l'amour et que peut-être vous manquez de ce qu'il faut pour l'éveiller. Mais, il ne faut pas juger la vie et les moeurs d'après sa petite expérience personnelle. Il n'y a pas un homme au monde qui aime une femme parce qu'elle fume et qu'elle boit; il y en a quelques-uns qui, parce qu'ils aiment une femme, continuent de l'aimer en dépit de ces vices. Ils savent que le bonheur qu'elle pourra leur donner sera loin d'être parfait. D'autre part, les bons principes, la bonne tenue ont souvent aidé une femme à conserver un coeur que son charme avait conquis; ils n'ont jamais nui à personne. Mais ce qu'il faut pour être aimée, c'est précisément le charme qui consiste en un naturel gracieux, aimable, sensible. Celles qui possèdent ce don de plaire, si elles sont par surcroit sages et bien élevées enchaînent tous les coeurs; si elles manquent de sagesse, elles attireront les faibles garçons qui ne songent qu'au plaisir, mais retiendront difficilement ceux qui souhaitent fonder un vrai foyer et qui sont encore, Dieu merci, la majorité. Savoir mettre en valeur ses dons naturels, avoir une âme riche et un caractère bien formé, tel est le secret. L'erreur est de croire que c'est la vertu seule ou bien le vice seul qui attire. Pour être aimée, il faut d'abord être aimable.

D.—Quand mon patron me présente à un monsieur qui vient par affaire au bureau, que dois-je dire!—STENO

R.—Vous saluez en disant: bonjour monsieur, tout simplement.

D.—J'ai dix-neuf ans; un jeune homme honnête et distingué me rend visite deux fois par semaine depuis quelques mois; il est à peu près de mon âge et il est question de fiançailles entre nous, mais il ne sera prêt à se marier que dans deux ans. Qu'en pensez-vous?—VIOLETTE

R.—J'estime que ce serait imprudent et inutile. Si vous vous aimez vraiment, pas besoin de vous engager officiellement si d'avance. Votre parole échangée suffira. Et si vous devez cesser de vous plaire l'un à l'autre, ce qui à votre âge est fort à craindre, ce n'est pas le fait d'être fiancés qui vous empêchera de vous séparer. Il le faudra bien. Alors cette rupture vous sera à vous surtout, d'autant plus préjudiciable aux yeux du monde que vos fiançailles seront connues. Six mois de fiançailles sont amplement suffisants.

D.—Un tailleur en lainage bleu-aviateur conviendrait-il comme costume de voyage à une brune?—C. L.

R.—Oui, à condition qu'il soit éclairé à l'encolure de blanc ou de bleu-clair, car le bleu aviateur n'avantage pas un teint de brune.

D.—Voudriez-vous nous dire qui a la meilleure méthode de ma soeur ou de moi. Elle prétend que je manque de sincérité parce que je feins d'ignorer les choses désagréables, les paroles blessantes, quitte à parler de mon mécontentement dans l'intimité du foyer. Ma soeur, au contraire, répond à ceux qui l'attaquent, de la même façon et, si quelqu'un lui déplaît, ne cache pas ses sentiments. Je trouve que c'est se faire inutilement des ennemis. Est-ce plus franc de dire tout ce qu'on a sur le coeur? Est-ce hypocrisie que d'attendre pour régler un différend de famille qu'il n'y ait plus d'étrangers à la maison pour en être témoins?—MONIQUE

R.—La franchise consiste à ne rien dire qui soit contraire à la vérité. Il ne s'agit pas de déballer tout ce qu'on pense. Le monde ne serait plus habitable s'il en était ainsi. Chacun réagit selon sa nature. Il faut croire que votre soeur est de tempérament plus bouillant que vous. Ce n'est pas sa faute et si elle se trouve bien de sa méthode, ce n'est pas une raison pour l'imposer à quelqu'un dont le caractère y répugne et qui n'en tirerait pas les mêmes avantages, parce que ce serait agir contre sa nature profonde. Gardez donc chacune votre manière de voir. Elle vaut pour l'une sans valoir pour l'autre. Sans doute, il faut régler ses querelles de famille hors la présence des étrangers. L'hypocrisie n'a rien à voir à cela. C'est question de bienséance.

D.—Il y a deux ans, un jeune homme bon et sérieux m'a fréquentée mais comme il ne songeait nullement à l'avenir et gaspillait tout son argent je l'ai renvoyé. Je lui ai dit la vérité et nous nous sommes quittés bons amis. Ces jours derniers, il m'a écrit pour demander de l'accompagner à une soirée. J'ai accepté avec plaisir. Il n'a nullement rappelé le passé. Je sais qu'il est devenu plus rangé. Je l'aime et je sais qu'il m'aime. Croyez-vous que je m'exposerais à un refus en lui demandant de me fréquenter sérieusement comme autrefois.—UNE QUI AIMERAIT A SAVOIR.

R.—Puisque ce jeune homme n'a pas manifesté le désir de vous visiter régulièrement, vous auriez grand tort de prendre l'initiative de lui parler de fréquentation sérieuse. Les jeunes gens n'aiment pas en général qu'on les relance ainsi. A votre place je réprimerais mon désir de reprendre les anciennes relations et j'attendrais, sans la moindre avance ni même la moindre allusion, que ce jeune homme se sente disposé à revenir. S'il vous aime véritablement, il ne tardera pas.

D.—Est-ce de mauvais goût de causer au théâtre? Je parlais avec mon ami et une voisine nous a demandé de nous taire. Ne trouvez-vous pas qu'elle est bien peu éduquée? —PIERRETTE

R.—Je serais tentée de vous répondre: "Vous intervertissez les rôles". On ne doit pas déranger les autres en causant, soit à un concert, au théâtre, à une conférence, etc. C'est de fort mauvais goût.

LYSETTE

Seigneur! il faut des prêtres!

A quelques pas de nous comme aux pays lointains,
Des frères malheureux, sans foi, sans espérance,
Entraînés dans le mal, perdus dans l'ignorance,
Sont privés de l'appui des bons samaritains.

Le besoin est urgent de secourables mains
Pour panser tous ces coeurs broyés par la souffrance.
Mains qui savent bénir dans la désespérance!
Mains dont le geste absout les coeurs les plus hautains!

Seigneur! Faites surgir des âmes généreuses,
Désirant travailler dans votre champ béni,
A l'immense moisson des âmes douloureuses!

Faites que ces pasteurs, en nombre indéfini,
Augmentent chaque jour votre sainte milice,
Enseignant aux humains la voie du sacrifice!

Apolline SEGUIN

Aux jeunes maîtresses de maison

A qui n'arrive-t-il pas, au soir de certaines journées, d'être mécontentes de soi à cause du temps perdu ou mal employé?

Abandonnant à la maison les besognes ennuyeuses et nécessaires, vous avez gaspillé des heures à écouter des potins, à courir les magasins pour acheter des objets inutiles.

Oh! je connais cela! J'ai déjà été très fâchée contre moi-même d'avoir été si affairée à ne rien faire d'utile! Je prenais alors de bonnes résolutions; j'ai découvert que je ne les tiendrais qu'en réglant strictement l'emploi de mon temps.

Il est très utile, pour une maîtresse de maison, de décider, le soir, le programme des occupations du lendemain, en commençant par les plus urgentes qui ne sont pas toujours les plus agréables.

Et le matin ne vous laissez pas séduire par les voix intérieures, lâches qui insinuent: "Attends donc un autre jour, c'est si ennuyeux". Non! Ce que vous décidiez hier vous paraissait important, ne le remettez pas; cela vous coûterait autant demain.

En tout, procédez avec ordre, bon sens et énergie. Exécutez votre programme avec soin en évitant, toutefois, de le charger.

Les tâches quotidiennes faites régulièrement vous épargneront l'encombrement et la fatigue: il vous restera, chaque jour, du temps libre pour le délassement nécessaire: sorties, lecture, etc.

Tout en cherchant à exécuter votre programme, n'en devenez pas l'esclave; cela vous rendrait tracassière et de mauvaise humeur si des obstacles surgissaient, et dans la vie la plus tranquille il y a de l'imprévu.

Soyez souple et sereine et vous serez une femme aimable et aimée. Je préfère la ménagère un peu négligente dont la bonne humeur est inaltérable, à la femme d'une propreté méticuleuse qui a des accès de mauvaise humeur parce qu'elle est contrariée.

La mauvaise humeur est une vilaine sorcière qui rend le foyer maussade et donne au mari et aux enfants le désir de fuir la maison. Gardez-vous-en comme de la pire ennemie de votre bonheur!

Elle est souvent l'écueil de la vertu des meilleures maîtresses de maison; elles ont peur des mouches, de la poussière, du désordre, de l'inexactitude, elles ne cessent de courir de droite et de gauche pour essuyer, ranger, brasser, faire reluire, tout en faisant des recommandations et des remontrances peu aimables.

Votre but, actives ménagères, n'est-il pas de rendre votre demeure aussi attrayante que possible? Mais à quoi sert tout le raffinement d'ordre et de propreté si l'atmosphère en devient irrespirable à cause de vos exigences?

Pour créer le bonheur familial il faut plus que du coeur et du dévouement, il faut beaucoup d'intelligence. Etre intelligente, c'est comprendre.

La finesse fait deviner et prévoir les besoins de chacun, l'ordre empêche les courses furibondes à la chasse d'un gant ou d'un foulard, etc.

La femme intelligente donne la prépondérance aux choses importantes et elle ne multiplie pas les tracasseries pour les détails secondaires et insignifiants.

Mais l'intelligence, l'esprit, il faut les alimenter. Quand une jeune fille se marie, elle a tout à apprendre sur la vie, son esprit a des vues courtes, son jugement n'est pas sûr.

Si, se laissant absorber par les distractions du monde ou les soins du ménage, elle ne s'intéresse à rien d'intellectuel, son esprit s'engourdit, et même si elle est intelligente, elle sombre peu à peu dans l'insignifiance.

Il faut se tenir dans un juste milieu entre ces intellectuelles qui ont le mépris des occupations domestiques et les dames pot-au-feu qui ne peuvent s'intéresser qu'à leur ménage!

Ayez donc, mes petites soeurs, une vie bien ordonnée où le travail et la distraction aient leur place: réservez du temps pour lire, et plus ce temps est court meilleur doit être le choix des lectures.

Rendez-vous capables de comprendre ce qui intéresse vos maris afin de pouvoir causer intelligemment avec eux. Suivez, non seulement le cours des événements contemporains, mais le cours des idées de tous les temps.

L'hygiène et le foyer

"Dans tout être humain, il y a après la fatigue, un besoin de détente qui se fait sentir en nous et nous pousse à chercher quelque part un peu de rêve et d'oubli," déclarait le chef de la division de l'assistance publique, le docteur Antonio Bossinette, en traitant du rôle de l'hygiène dans le confort de l'habitation. "C'est au foyer, dans l'intimité familiale, que cette aspiration doit trouver à s'apaiser, dit-il. Rendez-le donc plus conforme aux exigences modernes, plus attrayant. J'ai vu des pianos silencieux et on m'affirme qu'on n'a jamais eu les moyens d'avoir l'eau à la pompe ou au robinet. Le puits est à 25 pieds de la grange, exposé à toutes les souillures, et à la maison on a encore l'eau à la chaudière. Il va sans dire qu'il n'y en a jamais pour la langue et les mains. Et puis pas de chambre de bain. A 2 pas la cuve suffit mais à 40! Pourtant après une lourde journée passée aux foins ou après le retour d'un voyage de pêche, alors qu'on a les mains sales et bien d'autres choses aussi, comme vous apprécieriez les avantages d'une bonne douche? Pourtant j'ai vu de bonne gens qui en avaient organisé et à si peu de frais. Un coin de cave isolé, de l'eau courante et un simple appareil d'arrosage, et le soir, avant de repas familial, le père et les fils passent sous la douche! Reposés, rafraichis, lavés ils se présentent à table gais, les cheveux lissés et l'appétit frémissant! Le père oublie ses courbatures et le fils de 15 ans qui le jour a tiré droit son coup de charrue ou manoeuvré des filets pleins de poissons, est fier le soir de s'entendre dire devant la fille du voisin qu'il est fort et travaille comme un homme.

"Donnez donc un peu de confort à votre demeure, rendez à vos épouses les lavages plus faciles et les travaux domestiques plus rapides par l'abondance et l'approvisionnement facile de l'eau. Ayez un poêle moins chargé de métal brillant, ajournez l'achat du radio, montez une petite chambre de toilette et facilitez pour chacun des vôtres l'habitude du bain fréquant. Si vos aïeux n'ont pas souffert de l'organisation primitive et rudimentaire du temps, soyez convaincus que la santé des vôtres bénéficierait d'un peu plus de bien-être.

De même qu'on ne trouve dans un livre qu'autant d'esprit que l'on en a, on ne peut aussi sentir que dans la mesure de son propre mérite le mérite d'autrui.—XXX

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech — Sudbury, Ont. — Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 1er juin 1944

Ceux qui veulent notre disparition

Par Edmond LEMIEUX

Lisez attentivement cet extrait d'une des dernières ordonnances de notre gouvernement de guerre totale:

"Dès que le ministre de la Défense Nationale lui a signalé qu'un nombre déterminé d'hommes sont requis pour l'instruction militaire, le ministre peut charger tout régistraire d'appliquer les présents règlements à un nombre déterminé d'hommes de sa division, et il peut INFORMER LE REGISTRAIRE DU NOMBRE D'HOMMES DE LANGUE FRANÇAISE REQUIS."

Ici, la machine impérialiste se montre sous son vrai jour. Pour beaucoup de nos anglo-saxons, l'extinction des Canadiens français est à la base de notre participation.

Quand on nous demande notre argent, quand on nous propose l'enrôlement volontaire, on sait nous parler français. Mais, quand on a la force en main, quand on tient ce qu'on désire, ensuite on nous traite comme des mercenaires.

De pareilles brutalités, de semblables grossièretés doivent ouvrir les yeux aux plus indifférents. Quand la bêtise s'incarne dans un texte aussi évident, on n'a plus d'excuses à garder le silence. Personne, du plus humble au plus connu, n'a le droit d'endurer de pareilles injustices. C'est l'heure ou jamais de se défendre contre ces politiciens véreux et vils, en fonçant sur eux personnellement. Le temps n'est plus des discussions académiques, abstraites, vides de tout concret. Ici, nous défendons notre peau ,celle des nôtres contre les entreprises aussi assassines que bêtes. Voici un dossier écrasant qui ruine toutes les meilleures volontés. C'est un appel non déguisé, qu'il faut écrire en lettres de feu sur les murs de la cité canadienne et qui manifeste le fanatisme anti-français le plus sournois et le plus concentré.

La Montreal Light, Heat

Le mouillage des stocks

Savez-vous ce qu'elle a partagé en profits à ses actionnaires depuis 25 ans? Elle est la descendante en ligne directe de la compagnie Royal Electric qui existait en 1901, à un capital de $3,000,000. lequel, avec l'aide de l'"aqueduc", est devenu $63,000,000. Par suite de transformations effectuées par sir Herbert Holt, et des partages faits aux actionnaires, quiconque possédait en 1901 cent actions de la Royal Electric Company, pour lesquelles il est censé avoir payé $10,000, se trouve à être, sans avoir déboursé un seul sou additionnel, détenteur de 2,250 actions ordinaires, qui, cotées à la Bourse au taux de $90. l'action, valent aujourd'hui $202,500, sans compter un boni de 750 actions privilégiées reçues en 1926, que la compagnie a rachetées au prix de $50 l'action, c'est-à-dire $37,500, et sans compter encore tous les dividendes reçus par cet actionnaire depuis 1901, à un taux qui varie de 8 pour cent à 60 pour cent, sur sa mise initiale. Les bénéfices de cette compagnie sont tellement élevés, qu'elle est obligée de les dissimuler sous forme de fonds de contingences: $500,000, fonds d'assurance; $1,000,000, fonds de dépréciation; montant indéfini des valeurs de placement et prêts à vue pour près de $15,000,000. Son actif courant pour 1927 excède de $6,000,000 celui de l'année 1926.

MAXIME RAYMOND, à la Chambre des Communes, le 6 mars 1928.

La campagne contre les maladies vénériennes

Dans une lettre pastorale où il recommande la campagne contre les maladies vénériennes et surtout le vice qui y conduit, S. Exc. Mgr MacDonald, archevêque d'Edmunston fait d'abord une remarque importante: "Tout en désirant ardemment faire tout ce que nous pouvons pour le succès de cette campagne, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que le Gouvernement ne se serve pas de quelques-uns de ses pouvoirs pour nous débarrasser des causes fondamentales de cette dépravation, nommément les sales magasines et images qui corrompent l'esprit et le coeur de ntre jeunesse".

Son Excellence expose ensuite la malice et les funestes effets de cette dépravation, et il termine par cet appel: "C'est dans une campagne contre cet abominable vice de l'impureté que nous voulons enrôler toutes les mères chrétiennes de notre pays. La santé et le bonheur de nos forces armées sont en jeu; plusieurs de ces militaires sont pour la première fois éloignés de leur foyer et exposés aux dangers moraux dont ils n'ont jamais auparavant imaginé la nature insidieuse. Leur bien-être spirituel est aussi en danger et cela au moment même où la plupart d'entre eux savent qu'ils peuvent être appelés bientôt à faire le sacrifice suprême de leur vie. La cause elle-même pour laquelle nous nous battons est menacée d'une issue sans espoir, à cause des offenses flagrantes contre Dieu; car les chefs de l'Eglise et de l'Etat sont unanimes au moins à professer que la victoire et la paix dépendent en dernière analyse de Sa miséricorde et de Sa bonté. Pour parler plus clairement comment pouvons-nous espérer avoir Dieu de notre côté, quand nous méprisons ses commandements de la façon et au degré que l'on sait. La perte en capital humain, due aux maladies honteuses qui sont la conséquence d'une conduite impure, est en effet plus déplorable qu'on ne saurait l'exprimer. Et cependant ce n'est rien comparé à l'outrage grossier que ces actions font à l'honneur et à la majesté de Dieu. Il y a encore d'autres raisons pour lesquelles vous devriez accorder votre généreuse coopération afin de faire un succès de cette campagne: mais les raisons mentionnées plus haut devraient suffire à appuyer le présent appel. Les mères chrétiennes de notre pays peuvent détruire cette plaie si elles le veulent, et j'ai confiance qu'elles le feront."

Prière pour le moment de l'invasion

(Composée par S. Exc. Mgr Eustache, évêque de Camden, N.-J.)

Bientôt sonnera l'heure solennelle où le hasard d'une bataille fixera le sort de la vie, de la liberté et du bonheur. Le monde louvoie vers sa destinée. L'avenir de notre nation et de notre peuple est dans la balance. Ceux que nous aimons profondément offrent vaillamment leur poitrine au fer de l'ennemi. En cet instant d'indigence et d'extrême péril nous nous tournons vers toi, ô Seigneur Dieu des armées. Hâte pour nous la victoire ,et après la victoire, donne à tous la paix, fondée sur la justice envers tous.

Daigne avoir pitié, ô Dieu, de ceux qui en ce jour éprouvent l'amertume de la douleur. Montre l'infini de ta miséricorde à ceux qui entrent dans la mort. De ton bras puissant affermis ceux qui tremblent et daigne écouter les supplications de ceux qui prient. Donne à ceux qui chancellent la force et la consolation à ceux qui pleurent. Compatis à toute créature puisque chacune est l'objet de ta tendresse. Pardonne nos péchés, Seigneur. Dans tes jugements sois favorable à notre cause et daigne nous soutenir et nous garder toujours dans ta main. Ainsi soit-il.

E.S.P.

Le riche oisif n'a pas le droit de se croire quitte envers la société parce qu'il a payé le juste prix de ce qu'il a consommé. Il ne suffit pas qu'il paie de son argent, il doit payer de sa personne; l'équité demande que, en échange de ce que ses semblables font chaque jour pour lui, il fasse aussi lui-même quelque chose pour eux. Qu'il ne travaille pas de ses mains s'il le veut; mais qu'il travaille en s'adonnant à des occupations libérales qui lui permettront d'être un homme utile, sans créer cette concurrence qui effraie les économistes. Qu'il ne donne pas, au milieu d'un monde qui peine, travaille et souffre, l'invitant spectacle d'un être désoeuvré, oisif, ayant tout en abondance, alors qu'autour de lui, parmi ceux qu'il éclabousse de son luxe, il y a une multitude de malheureux.

L. GARRIGUET

Travaillez avec modération pour travailler longtemps.—Mme de Maintenon.

Législation sur le mariage

(Suite)

a—Principe. Au for externe "on doit toujours présumer le consentement intérieur en harmonie avec les paroles ou les signes par lesquels il a été exprimé dans la célébration du mariage". La simulation du consentement ne peut donc pas être acceptée que moyennement une preuve positive d'une force telle qui ne laisse aucun doute sur les réelles dispositions internes malgré les circonstances extérieures qui disent le contraire.

b—Cas de simulation. Il y a des cas, toutefois, où le consentement est évidemment simulé, alors "le mariage est invalide." Ceci arrive "quand les deux parties, où même une seule, avec un acte positif de volonté:

1.—"exclut le mariage" c'est-à-dire n'entend pas du tout se marier;

2.—"ou bien exclut tout droit aux relations conjugales;

3.—"ou bien encore exclut une propriété essentielle du mariage" c'est-à-dire des obligations essentielles qui résultent de la nature même, de l'unité ou de l'indissolubilité du mariage. Si toutefois on se contente seulement d'avoir l'intention de ne pas observer les obligations du mariage, le mariage est toujours valide.

4.—Violence ou crainte. Nous voici enfin à une cause toute intrinsèque, la violence ou la crainte qui poussent au mariage contrairement à son propre vouloir. Comment faut-il se régler en face de tel cas? "Quand la violence ou la crainte" sous la pression de laquelle on contracte le mariage:

a—"est grave" c'est-à-dire a de graves conséquences tant physiques que morales.

b—"procédé d'une cause intrinsèque" et libre et non des dispositions internes subjectives de qui se marie,

c—"vient injustement infligée de telle sorte que pour s'en délivrer on est forcé d'accepter le mariage", dans ces conditions donc, et seulement dans ces conditions "le mariage est invalide". Par conséquent "toute autre crainte, même si elle est la cause déterminante du mariage, n'entraîne point, avec soi, la nullité du mariage."

III—Formalités pour l'échange du consentement. Une fois déterminé ce que le consentement doit être en lui-même pour sauvegarder la validité du mariage, le Code parle des formalités qui sont nécessaires pour que même dans sa manifestation externe il soit à l'abri de tout défaut qui pourrait le vicier, et atteindre encore, par le fait même, la validité du mariage. Les formalités regardent la présence et la manifestation.

1—La présence. "Pour contracter mariage il est absolument nécessaire que les deux contractants soient présents, soit par eux-mêmes, soit par un procureur." Il faut donc, au moins. un procureur pour suppléer la présence personnelle; on ne peut pas se contenter, par conséquent, d'un consentement donné par simple lettre, radio ou téléphone.

Remarque—Mariage par procuration. "Pour ce qui regarde la validité du mariage, par procuration, on doit s'en tenir" au droit commun et "aux prescriptions des status diocésains" qui peuvent avoir donné ultérieures déterminations au droit commun. Celui-ci, qu'exige-t-il? Le mandat. Le Code ici en déclare la nécessité, la durée et l'exécution.

a—Nécessité. En vertu du droit commun "pour que le mariage par procuration soit valide, il est absolument nécessaire que le procureur ait reçu un mandat spécial déterminant la personne avec laquelle le mariage doit être contracté. Le mandat doit être signé par la partie qui se fait représenter et en outre soit par le curé, soit par l'ordinaire du lieu dans lequel le mandat est donné, soit par un prêtre, délégué par le curé ou l'ordinaire, soit même, au moins, par deux témoins". Que faire si le mandant ne sait pas signer? "Dans ce cas, non seulement" cela doit être mentionné dans le mandat" mais en outre à sa place "on doit prendre un témoin" spécial "qui signe lui aussi le mandat". Cette formalité est indispensable "si elle fait défaut, le mandat est invalide" et entraîne avec soi l'invalidité du mariage.

Lionel SEGUIN, ptre

Le flambeau du génie ne s'allume jamais qu'aux rayons de la vérité.—C. de Ségur.

• •

Le talent se forme dans la solitude et le caractère dans la société.—Goethe.

L'idéal doit dominer

New-York — S. Exc. Mgr Francis-J. Spellman archevêque de New-York, dit, dans un article publié par le Collier's Magazine, à l'occasion de Pâques, que la guerre jette à bas les tyrans, mais que la haine et la tyrannie vont survivre à moins que des idéals spirituels n'imprègnent la paix.

"Car ni le militarisme, ni la diplomatie, ni les projets matérialistes ne serviront de rien à moins que l'esprit de l'homme de paix ne domine," dit l'article. Il ajoute: "Les soldats ne meurent point en vain pour des hommes sans Dieu qui se moquent d'eux."

Mgr Spellman déclare que l'exclusion des enseignements chrétiens de la vie des hommes a eu pour conséquence la naissance d'un "âge sans but et sans foyers."

Mgr Spellman dit que le nationalisme et le racisme étroits, la haine et la méfiance seront vaincus si l'esprit de justice, de charité et de tolérance survit à la guerre.

Mort d'un héros

Jean-Paul Desloges, le pilote de chasse qui brava la furie des aviateurs Allemands, aux premières heures de la bataille d'Angleterre a trouvé la mort dans un accident d'aviation à Rabat. Il sera donc inhumé là-bas, en terre marocaine, loin de son pays qu'il chérissait d'un amour profond et désintéressé.

Jean-Paul Desloges fut un héros de première grandeur. Il méprisait le danger, ignorait la peur et pouvait combattre avec audace et témérité. Descendu deux fois dans le ciel d'Angleterre, au cours de combats inégaux, deux fois blessé ayant perdu un oeil, il fut rapatrié au Canada où il joua un rôle de premier plan dans l'organisation des forces de l'air canadiennes. Mort à 31 ans, il avait eu le temps de parcourir une carrière extrêmement brillante.

Je l'ai connu et j'eus l'honneur de le recevoir chez moi avec sa jeune épouse. Il parlait de son métier d'aviateur avec poésie et sensibilité, métier qui convenait bien à son âme éprise d'absolu et de lumière. Il disait sa désespérance de ne plus voler seul et plaignait la blessure qui lui coûta ce bonheur.

La figure noble et virile de Desloges, du Commandant, n'est pas prête de s'effacer dans la mémoire de ceux qui ont été admis au foyer large de son amitié.

A sa jeune femme éplorée, nous souhaitons le courage de surmonter sa cruelle épreuve.

C.M.

"Le Bien Public"

L'océan de l'avenir n'a point de rivage.—Bernardin de Saint-Pierre.

• •

L'oubli du passé est une condition de force, d'aptitude au présent.—R. De Gourmont.

• •

La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée.—Talleyrand.

Aubaine

CE COUPON VAUT 50 SOUS.

Un coup de ciseau! Un coup de plume! Et vous voilà abonné à votre journal !

- -

L'AMI DU PEUPLE

82 rue Beech, Sudbury, Ont.

Vous trouverez sous pli la somme de .... dollars

Pour .... an (s) d'abonnement (s) au journal L'AMI DU PEUPLE.

S. V. P. Payer en bon de poste

Nom ....

Adresse ....

Remplissez, détachez et mettez à la poste

Manifestation à l'Esturgeon

Avec son nouveau triomphe remporté cette année au concours provincial du français, la ville de l'Esturgeon est la plus fière de la province. Car n'est-ce pas à elle que revient l'honneur d'avoir donné à la province, quatre lauréats principaux et d'avoir, sur sept concours, remporté quatre fois la victoire? C'est pourquoi, voulant rendre hommage à ses lauréats et exprimer sa fierté, la ville de l'Esturgeon a organisé une soirée en l'honneur de ses quatre gagnants: Jean-Ethier Blais, Roger Blanchette, Fernand Fontaine, Fernand Labelle. La séance, organisée par les enfants de l'école St-Joseph, charmait par cette naïveté que les jeunes élèves sont les seuls à pouvoir rendre si agréable. En plus de nombreux chants, le programme comportait des saynètes où s'exaltait le patriotisme et le nationalisme d'une région de cette province fière de se proclamer française. Tous les numéros au programme furent rendus avec ce tact et cette distinction dans le jeu et la manière qui caractérisent les élèves français de l'Ontario. En plus d'une prononciation impeccable, même dans les choeurs parlés, où l'élocution est si souvent maltraitée, les élèves acteurs ou figurants s'imposèrent au public par leur constance dans l'effort vers un jeu soigné et d'agréables évolutions scéniques, dans des décors modernes, qui pour fêter leurs aînés et montrer leur bonheur et leur fierté d'être Canadiens français de l'Esturgeon en Ontario n'ont laissé place à aucun vide dans la préparation et le rendu de leurs modestes mais intéressants morceaux. Félicitations aussi et surtout aux dévouées institutrices, religieuses et laïques à qui le don de soi et le goût ne font jamais défaut. On remarquait dans l'auditoire, en plus des curés et vicaires de la paroisse et des parents des lauréats, le R. R. G. Courteau, S.J. recteur du Collège du Sacré-Coeur, M. le maire Demers, M. l'Inspecteur et Mme C.-X. Charron, M. le président de l'Association régionale d'Education et Mme L.-P. Lévesque, M. le Capitaine et Mme Albert Serré, Mme Hélène Aubin-Vachon, M. et Mme Charles Goudreault, la présidente de la F.F.C.F. Mme Ernestine Allard, les RR. SS. du couvent Notre-Dame de Lourdes et de l'hôpital Jean-de-Brébeuf. Les élèves de l'école profitèrent de l'occasion pour remettre, par les mains de Jean Prieur, et de Cécile Braie, une magnifique foison d'oeillets à la révérende Soeur Adrienne, institutrice de trois des lauréats. Au terme de la soirée, M. l'inspecteur Charles Charron prit la parole pour remercier les paroissiens de l'Esturgeon de leur assistance et féliciter de nouveau les lauréats. "Nous sommes fiers, dit-il en substance, de nous proclamer l'une des villes les plus françaises de l'Ontario. Et la preuve de ceci, ce sont nos multiples succès à Ottawa." Et M. l'Inspecteur avait raison car la capitale même, de cent mille Canadiens français, ne peut rivaliser avec la ville éminemment canadienne-française qu'est l'Esturgeon. M. L.-P. Lévesque exalta ensuite les bienfaits que l'Association d'Education a rapporté aux écoles de l'Ontario et il incita les citoyens de l'Esturgeon à continuer leur oeuvre si fructueuse dans le domaine du français. Le R. P. Guy Courteau S.J., dans une langue éclatante et châtiée, rendit hommage au fervent patriotisme qui se traduit en actes de la ville l'Esturgeon. Les citoyens de l'Esturgeon tiennent à rendre ici, dans ce journal, un hommage tout spécial au collège de Sudbury où ils comptent nombre d'élèves et aux RR. Pères Jésuites pour leur oeuvre éminemment civilisatrice et par le fait même française dans la formation des jeunes Nord-Ontariens. Cette séance mémorable qui remplit de joie, de fierté et d'espoir les coeurs des Esturgeonniens se termina par quelques mots de M. l'abbé Auguste Vaillancourt, administrateur-curé, qui dit de rapporter tout à Dieu." Quoique pauvre matériellement, affirma-t-il, l'Esturgeon est riche spirituellement. Des deux valeurs, n'est-ce pas la seconde qui est la plus importante. Vivons donc une foi religieuse et un patriotisme éclairés que nos actes encore plus que nos paroles traduiront."

Oui, citoyens de l'Esturgeon, vivez votre foi et votre patriotisme. Encourageons nos oeuvres françaises de la région. N'ayez aucune crainte d'être français sur la rue, dans vos maisons, dans vos magasins, dans vos restaurants, dans votre gare. Vous êtes les maîtres, à l'Esturgeon, Canadiens français; agissez avec justice envers vos concitoyens anglais, mais agissez surtout selon vos droits. Alors seulement vous aurez atteint la plénitude du patriotisme, alors seulement vos actes seront dignes de votre coeur français.

Signé: Un citoyen de l'Esturgeon.

Verner

Comme par les années passées, nos bons patriotes canadiens-français se sont fait l'honneur de porter fièrement la traditionnelle "rose de Dollard" pour commémorer la fête de notre grand héros.

M. Eugène Landry, employé à Sudbury, a rendu visite à ses parents récemment.

Mlle Lucienne Gagnon nous quittait dimanche dernier pour Ottawa où elle a accepté un emploi.

L'aviateur A. Gauthier visitait la famille H. Brouillette dimanche dernier.

Les semailles sont très avancées dans la région. Un bon nombre de nos cultivateurs ont fini de mettre leur grain en terre.

HANMER

L'officier-bombardier Germain Bisaillon passa quatorze jours parmi nous. Il revenait du camp d'entraînement de Winnipeg et il partit pour quelque part en Nouvelle Ecosse. Pendant son séjour à Hanmer, il visita quelques parents et amis.

Dimanche dernier le 21 mai, M. et Mme Alphonse Deschênes faisaient baptiser une fille prénommée Marie-Agathe-Jeannine. M. Maurice Proulx et Mlle Alice Proulx portaient l'enfant sur les fonds baptismaux.

M. Edouard Tremblay, de la garde des vétérans de Monteith, rendait visite à sa famille récemment.

Le soldat Alcide Dennie, de Valcartier, Qué., passait quelques jours avec ses parents à Hanmer.

M. Joseph Paquette de Hanmer est en promenade à Toronto pour subir son examen militaire.

Mlle Thérèse Beaudette, de Sudbury, passait la journée de dimanche le 21 mai, avec ses parents.

Mlle Juliette Tremblay, institutrice à Larchwood, passait quatre jours avec les siens, tout dernièrement.

Plusieurs de nos paroissiens se rendirent du collège du Sacré-Coeur pour célébrer la fête de Dollard, mercredi, le 24 mai.

St-Charles

BAPTEMES

M. et Mme Joseph Bédard, jr, sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Lionel-François. Parrain et marraine, M. et J.-S. Bédard, porteuse, Mme Alex Bédard.

M. et Mme Bob Lavallée font part de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Raymond-David. Parrain et marraine, M. Raymond et Mlle Aline Beauparlant, cousin et cousine de l'enfant.

M. et Mme Elphège Vaillant de Coniston reviennent demeurer dans notre village.

M. A. Bourgault, de Sturgeon Falls, était de passage à St-Charles ces jours derniers.

M. le curé Leclair de Noelville était de passage dans notre paroisse ces jours-ci.

M. et Mme Jacques Deschamps, le premier, membre des forces armées, rendaient visite à M. et Mme Henri Deschamps dernièrement.

M. Roland Roy, anciennement de l'armée, passe quelques jours chez M. et Mme Charles Trottier, et rend aussi visite à M. et Mme Germain Lafontaine.

Mlle Bibiane Martin, de Coniston, était en visite ici dernièrement.

Mlle Florence Roy, qui séjourne quelque temps à Toronto, visitait des parents et amis ici récemment.

Mlle Noella Dignard, de Markstay, visitait ses parents dimanche dernier.

M. et Mme Alfred Cardinal, de Sudbury, était de passage ici dimanche dernier.

M. Roméo Richer était ici dimanche dernier.

M. Aimé Roy, de Sudbury, visitait des parents dimanche dernier.

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

DANS LE CIRCUIT NICKEL BELT:

Exposant une tenue exceptionnelle au champ et au bâton, l'équipe officielle du Collège Sacré-Coeur à la balle-molle remporta un triomphe magnifique sur le club Wolfe lors de la célébration de l'héroïsme de Dollard et ses seize compagnons mercredi dernier au Collège même. Après neuf manches de jeu brillant, les collégiens remportèrent la palme au compte de 9 à 2. C'était la troisième année consécutive qu'une équipe de balle-molle du Collège s'emparait des honneurs contre une équipe de la ville. Contrairement à la tenue que les vainqueurs affichèrent dans leurs deux joutes d'exhibition précédentes, ils maintinrent cette fois une offensive particulièrement efficace au bâton jusque dans la dernière manche. Le Collège prit une avance de 5 à 0 avant que les visiteurs purent réussir à compter leur premier point. Trois points enregistrés dans les deux dernières manches (2 par le Collège et 1 par la Wolfe) complétèrent le pointage de la partie. Léo Goulet, une nouvele acquisition de l'équipe collégiale, fut l'étoile de la joute en cognant un formidable circuit alors qu'il y avait deux hommes sur les buts. En outre, André Leclerc, Laurent Latulippe, René Larouche et Frédéric Bélanger surent se distinguer au champ pour le Collège. Eddy Panke, Gino Zuliani et Rosa Grooms brillèrent le plus pour les vaincus. Batteries:

Collège: C. Fortin et R. Larouche.

Wolfe's Orfords: L. Boulet et R. Grooms.

L'équipe junior officielle du Collège Sacré-Coeur n'a pas été aussi fortunée que la grande équipe de balle-molle, le 24 mai car elle dut baisser pavillon devant les Outlows au compte de 7 à 3. Notons en passant que ce dernier résultat a été fidèlement rapporté par le rédacteur sportif du Sudbury Star tandis qu'il semble avoir oublié de mentionner la belle victoire du Collège à la balle-molle.

• •

L'ouverture de la ligue sénior de balle-molle a eu lieu vendredi dernier à Sudbury et à Copper Cliff. Tandis que les Shamrocks de Henry Dunn ont dû se soumettre, 3 à 2, aux mains du Open Pit, les Redmen ont triomphé difficilement du C.I.O. au pointage de 11 à 10.

• •

ICI ET LA DANS LES MAJEURES:

Emile "Dutch" Leonard, lanceur vétéran des Sénateurs de Washington, a maintenant le meilleur pourcentage chez les lanceurs de la ligue Américaine. Leonard a 4 victoires à son crédit contre aucune défaite. Dans la ligue Nationale Max Lanier des Cardinaux n'a également subi aucun revers mais il a enregistré deux triomphes de plus que Leonard.

• •

Red Durret, voltigeur des Royaux de l'Internationale, se distingue au bâton avec 6 circuits déjà à son crédit.

• •

Les Dodgers de Brooklyn ont envoyé l'arrêt-court, Bill Hart à leur club "ferme", New Orleans de la ligue Southern Association.

• •

Le lanceur Ken Raffensberger a été perdu aux Philadelphia Phils alors qu'il a dû se rapporter à l'Armée américaine. Ken est âgé de 27 ans et père de deux enfants.

Du beurre?...

Si vous manquez de beurre, ne vous en prenez pas aux vaches de nos étables, mais plutôt à celles du Parlement.

Nos vaches font leur devoir, et nos cultivateurs aussi. Malgré tout le succès des chasseurs d'hommes à dépeupler nos fermes, la production du beurre a sensiblement augmenté. Mais où donc va le beurre?

Répondant au député Hansell, à la Chambre des Communes, le 29 mars, l'honorable MacKinnon rapporte la production suivante de beurre de crémerie au Canada:

1940	264,724 quintaux
1941	285,848 quintaux
1942	284,591 quintaux
1943	312,310 quintaux

Ainsi, en 1943, nos fermes ont produit 28,000 quintaux de plus qu'en 1942. Et pourtant, on nous dit que les stocks ont diminué: on a même dû restreindre le rationnement en mars dernier.

La suite du rapport de l'Honorable MacKinnon l'explique. En 1940, on envoyait 9 quintaux de beurre à l'Angleterre; en 1941, 100 quintaux; mais l'année dernière, 70,892 quintaux.

De 100, on est passé à 70,892. Les Anglais ont-ils pris goût tout d'un coup au beurre canadien, ou si c'est pour graisser les côtes du continent en vue de la grande invasion?

Un pince-sans-rire de Québec nous disait gravement, l'autre jour, qu'il s'agit simplement d'une erreur dans un petit coin de notre immense bureaucratie. La distraction d'une sténographe mal reposée aurait transmis à un bâtiment d'exportation l'ordre de prendre une cargaison de fromage!. . .

Figure de l'Anglais qui attend son fromage! Figure du Canadien qui manque son beurre! Pénitence des deux côtés de l'Atlantique. . .

PRIX DU BOIS A PATE

Ottawa — L'administrateur du bois annonce aujourd'hui de nouveaux décrets revisant les prix pour presque tous les genres de bois à pâte coupé de la souche dans les provinces de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan. Dans la plupart des cas, l'augmentation est de cinquante cents la corde.

REDUCTION DE LA RATION DE BEURRE

Ottawa — On réduira temporairement la ration de beurre au Canada le mois prochain en retardant la date de validité d'un coupon du 1er juin au 8 juin. Une réduction correspondante sera faite dans le cas des quantités accordées aux hôtels, aux restaurants et aux autres endroits où l'on sert à manger.

D'après "Scientific Agriculture", l'appât pour les sauterelles, dans lequel le véhicule se compose d'une partie par volume de farine de catégorie inférieure pour 13 parties de sciure de bois (bran de scie), s'est montré aussi efficace que l'appât composé de parties égales de son et de sciure de bois qui coûte plus cher, dans les conditions régulières des Grandes Plaines du Nord.

Le roi environné de gens qui ne pensent qu'à le divertir.—Pascal.

En vue de la victoire et de l'après-guerre

Le président du C.P.R. passe en revue les activités de la Compagnie

D. C. Coleman, LL.D., D.C.L.

L'assemblée annuelle du Pacifique Canadien est un événement qui marque en quelque sorte, d'une année à l'autre, les progrès accomplis au pays dans les domaines du transport, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Celle de 1944 a eu lieu il y a quelques jours à Montréal, au bureau chef de la compagnie et, dans l'allocution qu'il a prononcée en cette circonstance, M. D.-C. Coleman, le président, a passé brièvement en revue les accomplissements des douze derniers mois et a surtout signalé les dangers qui semblent menacer le développement bien ordonné de l'industrie et du commerce. Nous donnons ci-après quelques extraits de son discours.

Victoire assurée

"Vos administrateurs ont considéré comme un honneur", a dit M. Coleman, "de consacrer toutes les ressources de votre compagnie à la réalisation de la victoire. Maintenant que celle-ci est assurée, nous pouvons rappeler avec une légitime fierté le succès ininterrompu de votre Compagnie dans l'accomplissement de sa part de la lourde tâche qui lui incombait de maintenir les services essentiels de transport et de communications, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières du Dominion. Au cours de ces années de guerre, les diverses tâches exécutées avec compétence par le Pacifique Canadien n'ont cessé de s'accroître en nombre et en importance, atteignant l'an dernier un point sans précédent.

"Les recettes brutes ont touché un nouveau sommet, soit de $297 millions. La circulation s'est faite suivant les tarifs d'avant-guerre, en dépit d'augmentations successives dans le coût d'exploitation. On comprendra la portée de cette assertion si l'on se rappelle qu'au cours des quinze années antérieures à 1930, de nombreuses réductions avaient été consenties dans les tarifs de certaines catégories de marchandises afin de parer à la concurrence nouvelle du transport par camion. Si nous avions obtenu en 1943 la même moyenne de revenus par tonne-mille et par voyageur-mille qu'en 1924, les recettes brutes eussent été plus fortes de $55 millions.

Exposé du travail accompli

"Depuis le début de la guerre, la circulation des marchandises et des voyageurs n'a cessé de s'accroître chaque année. Au cours de cette période, votre Compagnie a réussi à transporter plus de 215 millions de tonnes de marchandises et 55 millions de voyageurs. Il s'agit là d'une formidable réalisation qu'a rendu possible la coopération spontanée de trois groupes importants de personnes, chacun apportant une contribution essentielle aux intérêts réciproques des Canadiens.

"D'abord, il y a les nombreux clients du Pacifique Canadien, disséminés au Canada et dans maintes autres parties du monde, qui recourent constamment aux multiples services que votre Compagnie assure jusque dans les régions les plus éloignées. Le deuxième groupe englobe les employés de votre Compagnie, qui se chiffrent par plus de 75,000, dont les salaires et les conditions de travail constituent un niveau élevé pour la main-d'oeuvre canadienne. Le troisième groupe que je désire mentionner est celui des épargnants, se totalisant à plus de 200,000, qui possèdent les divers titres et actions de votre Compagnie."

Les services aériens

Parlant de l'avenir des services aériens au Canada, M. Coleman reconnaît que la décision du gouvernement de séparer les compagnies aériennes des compagnies de chemins de fer a extrêmement déçu les administrateurs, qui avaient nourri des espérances légitimes de développement dans le domaine du transport aérien avec la fin de la guerre.

"Votre cause a été vigoureusement plaidée devant les autorités", a-t-il dit. "On a fait remarquer que les Canadian Pacific Air Lines ont largement contribué aux progrès de l'aviation au pays en acquérant un certain nombre de compagnies concurrentes et dispersées, pour les fusionner en un réseau ramifié et efficace sans pour cela empiéter sur le domaine réservé par la loi aux lignes aériennes de Trans-Canada. Nous n'avons aucune raison de croire que la politique annoncée pourrait être sensiblement modifiée et nous préparons nos projets d'avenir en conséquence".

Perspectives d'après-guerre

Au sujet des problèmes de réintégration qu'il faudra résoudre lorsque la victoire aura été gagnée, le président a déclaré que le Pacifique Canadien saura faire face à ses responsabilités et remplir son rôle de serviteur fidèle de la nation canadienne. Et il a ajouté:

"Au pays, aussi bien qu'à l'étranger, on cherche à répandre l'idée dans certains milieux que les bienfaits de la prospérité ne sauraient être convenablement répartis que par le moyen d'une étatisation rigoureuse et que la liberté d'entreprise, telle que nous la connaissons, doit être systématiquement abolie. On entretient les haines de classe, de profession et de parti, et on incite notre jeunesse à s'unir en des factions organisées pour lutter contre l'Etat et s'entre-disputer la répartition de la richesse,—richesse qu'on ne l'encourage même pas à produire.

"Si les adeptes de ce mouvement étaient investis du pouvoir exécutif, ils se rendraient vite compte que satisfaire les convoitises qu'ils ont fait naître et concilier les revendications contradictoires qu'ils ont encouragées, s'avèreraient une tâche au-dessus de leurs forces.

"Personne n'a jamais été capable de démontrer,—et peu de gens osent suggérer,—que l'on peut produire autant de richesses sous un régime étatisé que sous un régime de liberté d'entreprise. En raison de son climat et de sa situation géographique, le Canada renferme des richesses difficiles à exploiter et à échanger, et l'essor de notre pays est en grande partie dû à l'audace, l'initiative et l'habileté de ses habitants,—courageusement soutenus dans leurs entreprises hasardeuses par des capitaux provenant d'Angleterre et des Etats-Unis.

"Les nations démocratiques ont durant quelques années supporté avec patience des restrictions à leur liberté, les estimant nécessaires à la poursuite efficace de la guerre. Il est difficile de croire qu'elles accepteront spontanément de plier l'échine sous le joug de la bureaucratie alors que la nécessité de ces mesures aura disparu, ou de condamner leurs fils revenus du front à vivre dans un monde d'où l'esprit d'aventure et d'entreprise aura été à jamais banni."

LA VIE DE L'ESPRIT

POLOGNE ET RUSSIE

Les dépêches de Moscou nous apprennent que le monde officiel soviétique est indigné des sanctions qui ont été imposées par les autorités ecclésiastiques à M. l'abbé Orlemanski, à la suite d'un voyage que ce dernier a fait en Russie sans avoir obtenu au préalable la permission de ses supérieurs. Elles présument qu'il en résultera des relations plus tendues entre la Russie soviétique et l'Eglise catholique, ce qui n'est pas très grave, puisque ces relations sont, actuellement, non existantes.

Cette indignation nous surprend. Car, nous nous demandons ce qui serait advenu d'un pauvre Russe qui, sans l'autorisation de son gouvernement, se serait permis d'ouvrir des négociations avec le Vatican ou avec le gouvernement polonais en exil, et qui, de plus, aurait eu l'imprudence de retourner en Russie soviétique. Il est fort probable qu'il n'aurait pas été permis à ce Russe de faire des déclarations publiques et qu'il serait disparu de la circulation.

De nouveaux renseignements nous arrivent sur la personne de M. l'abbé Orlemanski, sur lesquels il serait prénible d'insister, Mais, à cause de la gravité de la situation, nous nous devons d'en signaler quelques-uns.

Ce départ pour Moscou de ce prêtre polono-américain a soulevé une vive indignation parmi les cinq millions de Polonais des Etats-Unis. M. l'abbé André Lekarczyk, président de l'Association des prêtres catholiques américains de descendance polonaise, a déclaré: "Nous considérons M. l'abbé Orlemanski comme traitre à la cause de la Pologne et à l'Eglise catholique. M. l'abbé Orlemanski, qui ne représente personne, a abusé de sa dignité comme prêtre et comme Polonais."

Toute la presse polono-américaine publie de nombreuses protestations contre la tentative de vouloir imposer aux Polonais des personnes qui, en réalité, ne représentent qu'elles-mêmes et qui, dans l'opinion générale, sont déloyales envers leur pays d'origine et envers l'idéal catholique qu'elles sont censées servir.

M. l'abbé Orlemanski ne représente ni le clergé polonais, ni le clergé polono-américain, ni les cinq millions de Polonais des Etats-Unis, ni même ses paroissiens qui ont déploré les tendances et l'attitude de leur pasteur. D'ailleurs, il s'est jugé lui-même lorsqu'il a déclaré au cours de son voyage à Moscou: "Je suis le seul prêtre catholique en Amérique qui ait favorisé le développement des relations amicales entre la Russie et la Pologne."

Nous sommes en guerre, et les passe-ports pour la Russie ne sont accordés qu'aux personnes qui se rendent dans ce pays sur les ordres du gouvernement, ou relativement à la conduite de la guerre. Lorsque le Secrétariat d'Etat des Etats-Unis remit des passeports à M. l'abbé Orlemanski et à M. Lange, il devait avoir connaissance du caractère et des buts de leur voyage, et savoir en premier lieu, que cette visite se faisait dans des buts hostiles au gouvernement polonais qui entretient des relations amicales avec les Etats-Unis. Il était aussi parfaitement clair que le voyage était organisé avec l'idée de disséminer de la propagande communiste et totalitaire parmi le peuple polonais en Pologne, ainsi que parmi les Américains de descendance polonaise aux Etats-Unis.

Les Polonais, qui sont engagés dans une lutte à mort contre Hitler dans leur mère-patrie, peuvent aisément interpréter la visite de M. l'abbé Orlemanski en Russie comme l'expression d'une harmonie d'idées entre la politique américaine et la politique totalitaire et agressive de Moscou. Cette visite aura le même effet sur les autres nations européennes. Il est à craindre que le peuple polonais, et avec lui les autres nations européennes avoisinantes de la Russie, ne lisent dans ces derniers développements le désir de l'Amérique de les voir céder aux tendances egressives des Soviets. Dans ce cas nous devrons nous attendre à voir se répandre dans l'Europe centrale et orientale une atmosphère de résignation et de nihilisme. Jusqu'à maintenant, les nations de cette partie du monde ont fait pleine et entière confiance aux Etats-Unis, et ont basé leur avenir sur cette foi.

Les Polonais des Etats-Unis considèrent que la présence de M. l'abbé Orlemanski à Moscou constitue une menace à la sécurité des Etats-Unis, parce qu'elle marque les premiers pas vers la domination communiste de l'Europe; parce qu'elle révèle l'affaiblissement du prestige moral des Etats-Unis et de la confiance que les nations européennes ont toujours mise dans la sincérité des intentions de la politique américaine; parce qu'elle facilite le travail de la propagande de l'Allemagne en Europe contre le péril communiste.

Les principales puissances démocratiques des Nations Unies disent aujourd'hui à la Pologne: "Il faut que vous vous décidiez; il faut que vous choisissiez; il faut que vous marchiez dans l'orbite d'une des deux grandes puissances de l'Europe centrale et orientale: l'Allemagne ou la Russie." Pourquoi ne lui a-t-on pas posé cette question en 1939, alors qu'elle s'est sacrifiée pour le salut de l'humanité.

C'est la même politique de bascule qui se poursuit, lamême politique de ceux qui, après 1918, craignaient que la France ne devint trop forte dans une Europe, où, si on lui avait laissé les mains libres, elle serait devenue la puissance dominante au service de la paix, de la culture et du progrès de l'humanité.

C'est la même politique de compromis qui se continue, celle qui tient compte uniquement des contingences temporelles et qui ne se soucie pas du respect des grands principes de justice internationale qui doivent régir les relations entre les peuples et sans lesquels la paix est irréalisable.

"Le Droit"

Charles GAUTIER

La Chine

Les grandes lignes de l'histoire de la Chine ont été évoquées par M Alain Grandbois, devant les membres de la Société d'étude et de conférences.

Le conférencier a rappelé d'abord que la dernière fois qu'il a porté la parole en public, c'était en Chine même, à Shanghaï, où il a parlé du Canada à son auditoire.

Après une description de l'aspect géographique de l'immense pays qu'est la Chine fertilisée, enrichie ou embarrassée selon les saisons, par ses trois grands fleuves, le Hoang-Ho, le Yang-tsé-Kiang, le Si-Kiang, le conférencier a lu une page très poétique sur l'immense plaine du fleuve Bleu.

La Chine, dit en substance le conférencier, est très vaste, elle s'étend sous différentes latitudes, ce qui fait qu'elle possède tous les climats, il en résulte une grande diversité de la flore. Ses 475 millions d'habitants représentent, à peu de chose près, le quart du genre humain. Cette fantastique agglomération est repartie dans 28 provinces.

Dans les grandes villes, la variété des métiers est inimaginable, mais là où le Chinois se révèle dans l'épanouissement de son génie naturel, c'est la culture de la terre.

Le Chinois est aussi extrêmement doué pour les arts quels qu'ils soient et les lettres ne sont pas inférieures à la production artistique.

Le système social chinois est uniquement basé sur la famille. Le chinois n'est pas religieux; il croit cependant à la répercussion future de ses idées, de ses actes de ses sentiments et que sa vie future sera modelée sur la valeur de sa vie présente.

Il y a eu dix-neuf dynasties dans l'histoire de la Chine dont les origines remontent è des millires d'années avant Jésus-Christ.

En parlant de Confucius, le grand philosophe chinois qui vécut 550 ans avant l'ère chrétienne, le le conférencier souligne que son influence a été tellement forte qu'après vingt-cinq siècles, il domine encore la fleur de la civilisation chinoise. Confucius ne s'inspire pas du divin qu'il ignore mais ses préceptes, visant à l'amélioration de la vie de l'homme, se basant sur l'équité, se rapprochent des conseils évangéliques. La religion la plus répandue en Chine est le taoïsme.

Le conférencier passe ensuite en revue les faits saillants des principaux règnes des empereurs, notamment de la dernière impératrice, surnommée le vieux Dragon et morte en 1908. Le règne des Mandchous devait se terminer quelques années plus tard avec l'avènement de Sun Yat-Sen, le fondateur de la république.

L'hisoire de Sun Yat-Sen, de son enfance difficile à son succès politique, est une suite de luttes, d'échecs, de fuites et de retours. Diplômé d'université à 27 ans ,il fonde une société secrète, le parti national populaire, dont les trois principes se résument ainsi: le peuple chinois et un, le peuple est souverain, tout citoyen ne doit à la nation, à la société dont il est membre. Sun Yat-Sen fomente des révoltes contre les Mandchous. Après des tentatives coûteuses en vies humaines et sans succès, il réussit à soulever les masses populaires, à renverser la monarchie et à établir la république en 1911.

Dans les années qui suivirent, la Chine a été ébranlée par des soubresauts énormes: on ne change pas le système politique d'un pays, après des milliers d'années sans causer des perturbations.

Un homme jeune devait s'élever au-dessus de la foule; Tchiang-Kai-chek. La Chine n'enseigne pas l'art de la guerre. Le jeune homme va poursuivre au Japon son instruction militaire, étudie la stratégie en Allemagne et séjourne à Moscou. A la mort de Sun Yat-Sen, Tchiang-Kai-chek est nommé généralissime, et en 1937 il a de s troupes disciplinées.

Le conférencier termine en soulignant la valeur de la collaboration apportée au généralissime par Mme Tchiang-Kai-chek, qui a reçu une éducation occidentale et qui travaille à doter son pays d'innombrables oeuvres sociales.

G. B

Prêtre catholique chez Staline

Bien audacieux serait celui qui prétendait pouvoir expliquer la politique de Staline. Les volte-face du chef de l'U.R.S.S. déconcertent même les maîtres en diplomatie. Ainsi, depuis qu'il a reconnu, sans même consulter les Alliés, le gouvernement Badoglio,— quoique toute la presse communiste accusât celui-ci de fascisme,— les journalistes, qui, habituellement s'ingéniaient à interpréter touts les revirements du puissant tsar de la Russie, ont préféré garder un prudent silence.

Un seul point demeure certain: c'est que Staline est l'un des diplomates les plus rusés de notre siècle et qu'il sait faire flèche de tout bois

Le dernier événement—car c'est bien quelque chose d'extraordinaire—tient de la fable. M. l'abbé Stanislaus Orlemanski, prêtre américain d'origine polonaise qui serait allé en Russie pour y étudier la situation des Polonais et de l'armée polonaise en pays soviétique, a été reçu par Staline samedi dernier. Le commissaire des affaires étrangères, Vyacheslav Molotov, assistait à l'entrevue. Dimanche il déclara à la presse que les résultats de son entretien avec Staline étaient excellent et que bientôt il lancerait une campagne aux Etats-Unis en faveur d'une Pologne "démocratique" et favorable à la Russie.

Nous ne voulons pas jouer au prophète. D'ailleurs les renseignements nous manquent actuellement pour porter jugement sur le voyage de ce prêtre américain, reconu pour ses idées singulières dans l'Union des républiques soviétiques. Ce que nous savons c'est que Staline n'aurait jamais permis è un prêtre polonais de pénétrer dans le Kremlin s'il n'eut pas été assuré de retirer quelques avantages de cette condoléance.

Il semble prudent de croire que le Chef de la Russie ait voulu diviser les Polonais américains, dont l'opposition à une Pologne communiste, soumise à la Russie, est si puissante qu'elle pourrait soulever l'opinion américaine contre la Russie et l'empêcher de réaliser intégralement ses projets impérialistes.

Toutefois, si tapageuse que soit la publicité que l'on fasse autour de cette visite, les résultats n'en seront pas considérables.

L'abbé Orlemanski ne représente pas le clergé polonais américain, lequel demeure opposé à toute ingérence de la Russie dans les affaires de la Pologne, comme en font foi les déclarations que firent une centaine de prêtres polonais à l'issue d'un congrès qu'ils ont tenu le 19 avril à Manhattan.

Tout prêtre doit soumission à son Evêque. Dès qu'il semble agir uniquement par sa propre initiative on peut mettre en doute sa sincérité. Or selon une dépêche de la UNITED PRESS, en date du 29 avril, et reproduite dans le quotidien polonais de Chicago, ZDODA, le révérend Stanislaus Orlemanski n'avait pas obtenu la permission de son Evêque avant d'entreprendre ce voyage en Russie. Il ne réprésente donc pas l'Eglise catholique. Bien plus, il semblerait, au premier abord, qu'il manque de soumission à ses supérieurs. La plus élémentaire prudence exige qu'un prêtre consulte au moins son évêque avant d'aller ainsi poser un acte qui peut avoir de si graves conséquences.

Méfions-nous de Staline même lorsqu'il revêt un habit d'enfant de choeur...

St-Jean-de-Brébeuf

BONNE NOUVELLE

On apprend avec plaisir que la Commission des Ecoles Séparées de la ville a obtenu l'extension de six classes à l'école St-Joseph sur la rue Queen. On sait que l'arrivée constante de familles dans notre section nous mettait dans une situation plutôt génante.

PREMIERE COMMUNION

C'est dimanche prochain, le 4 juin, à la messe de 8 hres qu'aura lieu la Première Communion. Les parents devraient venir en grand nombre eux aussi pour recevoir la Communion en même temps que leurs petits.

FUNERAILLES DE DANIEL LEPAGE

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles de Daniel Lepage, âgé de 22 ans, décédé à l'hôpital St-Joseph la semaine dernière, après trois semaines seulement de maladie.

Le service fut chanté à 9 heures lundi dernier. Mgr J.-H. Coallier, P.D.,V.F., officiait, assisté de M. l'abbé Laurent Villeneuve, vicaire, comme diacre, et du R. P. Fortier, S.J., du collège du Sacré-Coeur, comme sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Alcide, Maurice, Lucien et le lieutenant Ernest Lepage, tous frères du défunt, ainsi que MM. Rosario Tremblay et Sylvio Asselin.

Mme Arthur Bouillon apprenait cete semaine que son frère, le Lance-caporal Lucien Morin était grièvement blessé en Italie. C'est la deuxième fois que le L.-C. Morin reçoit de graves blessures en Italie.

Mme Dieudonné Blais est très gravement malade à l'hôpital. Mme Hector Bleau est aussi dangereusement malade. A toutes deux, nous souhaitons un prompt retour à la santé.

Livres....!

Avez-vous besoin de bons livres? Venez visiter la Librairie "Loisirs". Vous y trouverez un assortiment complet des dernières nouveautés.

Quelques succès:

Mayerling, par Anet - - - - **$1.25**
(La tragique histoire d'amour de l'archiduc Rodolphe d'Autriche)

La Conquête de la Paix (Pierre Ricour) - **$1.25**
(Est-ce cette fois la dernière guerre?)

La Fortune de la France (Jacques Bainville) - **$1.50**
(Le vrai patrimoine de la France: sa civilisation.)

Entreprise Privée et Socialisme (Nadeau) - **$0.75**
(La grande question d'aujourd'hui.)

Connaissance du Personnage, R. Charbonneau **$1.25**
(Comment lire les romans.)

Originaux et Détraqués (Fréchette) - **$1.25**
(12 types québecquois.)

Staline (Emil Ludwig) [Qui est cet homme?] **$1.25**

Librairie "Loisirs"

LA VIE OUVRIERE

TRIBUNE LIBRE

OU ABOUTIRONS-NOUS?

Monsieur le Rédacteur,

L'éditorial de votre dernier numéro exprimait-il la philosophie qui inspire la conduite de notre journal local canadien-français? Quoiqu'il en soit, voici les quelques réflexions "opportunes" que cet éditorial me suggère.

L'auteur qui, dans l'ensemble, manie assez bien l'expression française, nous dit: "Il faut prendre ses positions et révéler sa part de vérité ." Je souligne ce qui me semble être la nuance exacte qu'il faut mettre dans l'expression de la vérité: "sa part." Restriction fort honnête qui empêchera les jugements de prendre un ton final et d'infaillibilité dans le domaine fort complexe du social. Ce principe est repris plus loin avec autant de justesse: 'Les circonstances certes agissent. Mais non pour commander le silence."

L'auteur est aussi heureux quand il dit: "Montrer (la vérité) à plein jour c'est du moins faire oeuvre de bon vouloir". Toutefois le "bon vouloir" ne consacre pas nécessairement le jugement. Il ne doit pas être un palliatif à la candeur non plus. Il faut le dire, surtout lorsque ce "bon vouloir" est guidé par un principe tel que le suivant: "Je dis qu'il faut compter sans la nature parce qu'elle est prête à toute déficience". La fermeté de l'assertion et le ton général de l'article en question me font dire que l'auteur y exprime le fond de sa pensée.

Notons bien en passant: "Les circonstances certes agissent", par contre, "Il faut compter sans la nature". Affirmations peu conséquentes: positions contraires. D'où naitront les circonstances qui agissent si ce n'est de la nature même des individus et du milieu où ils vivent. Mais tenons-nous en à la pensée de fonds du rédacteur: "Il faut compter sans la nature."

Ce principe nous jette au coeur même du problème qui divise les esprits et les groupements de Sudbury et de la région. Pour poser le problème clairement, distinguons l'ordre des principes de l'ordre des faits. Les principes ne se posent que dans l'ordre idéal; les faits ne se posent que dans l'ordre concret. Le problème de la vie c'est l'harmonisation entre les principes et les faits. Limitons notre étude au problème local le plus aigu: la question nationale.

Dans l'ordre des principes. Un sain nationalisme pour un Canadien-français c'est la volonté de vivre selon sa foi et selon son histoire. Je crois sincèrement que tous les Canadiens français s'entendent sur ce principe. Ils s'entendent tous encore, dans l'ordre des principes toujours, lorsqu'il s'agit du but à obtenir. Tous veulent l'unité du groupe ethnique canadien-français dans la pensée et dans l'action. Donc, tous admettent les mêmes principes nationalistes et tous poursuivent un but unique. Ce n'est donc pas dans l'ordre des principes que nait chez-nous la division en matière nationale.

Le problème se pose dans l 'ordre des faits, dans l'application de ces principes, dans la coordination des principes et des faits. Devant les faits, il n'y a que deux positions possibles; pour celui qui veut vivre: les maitriser par la raison ou par la violence.

Maitriser par la violence, c'est ordonner par l'extérieur. C'est façonner des cadres dans l'abstraction et forcer les réalités à y prendre place quelles que soient leurs dimensions. C'est ne pas compter avec la nature. C'est construire sans elle. Avec le meilleur "bon vouloir" c'est se cantonner dans le monde idéal des vérités pures et des purs esprits. Idéalisme stérile dont les résultats pratiques aboutissent aux mêmes résultats pratiques que le matérialisme: la division. Il est donc normal que la violence produise plus de bruit que de fruits.

Maitriser par la raison, c'est ordonner par l'intérieur. C'est respecter à la fois les principes et les réalités. C'est introduire une armature dans le béton qu'est le milieu concret (il s'agit ici de Sudbury et de la région) pour le solidifier, pour le soutenir, et non pou rle faire écarter. En construction sociale, vouloir copier la formule de l'architecte i.e. monter d'abord sa charpente pour y couler ensuite son béton, c'est considérer le milieu où l'on vit comme de la matière brute et les hommes qui y vivent comme des pierres.

Vous voulez de l'ordre dans la paix et la collaboration? Nous en sommes! Mais dans le concret, puisque c'est là que le problème ne pose.

Il faut, tout en respectant les principes, tout en poursuivant le même but, compter avec la nature si vous voulez maitriser les faits par la raison. Il faut laisser agir les circonstances, respecter la dignité humaine de vos compatriotes, respecter la liberté, l'intelligence des personnes avec qui vous vivez. Il faut exprimer "sa part de vérité", sans brutalité, avec nuance et politesse, se rappeler que la conduite de nos semblables peut être, aussi respectable que la nôtre. Il faut être réaliste. Respecter les circonstances de temps, de personnes et de lieu, ce n'est donc pas nécessairement du "branlement pseudo-diplomatique", c'est vivre en homme, au milieu des hommes, les deux pieds sur le sol que l'on aime.

Concluons: Nous nous entendons tous lorsqu'il s'agit de principes: nous voulons tous l'unité des Canadiens-français de Sudbury et de la région pour leur progrès économique, culturel et social. Mais dans notre vie pratique nous scandalisons les étrangers par nos divisions. Comment rétablir l'ordre, la paix, la collaboration? Dans le respect de la vérité certes; dans le respect et la tolérance réciproques des personnes aussi; enfin dans le respect des circonstances. Il ne faut pas avoir peur de la vérité, mais quand on l'exprime, il faut s'en tenir à "sa part" de vérité. Le respect pratique du prochain et des circonstances où nous vivons n'est pas nécessairement de l'insignifiance ou de "l'anesthésie".

Paul DESBOIS

L'ETIQUETAGE DES VETEMENTS

Ottawa —L'administrateur des tissus fins annonce une nouvelle ordonnance concernant l'étiquetage des vêtements fins en laine pour hommes et garçons, des vêtements de sport en laine, des vêtements de travail en laine et des vêtements imperméables ou caoutchoutés.

Les Barabas dans la politique

Le monde a repoussé Jésus, pour demander Barrabas. Eh bien, il en a eu, du Barrabas. Et il en a encore, du Barrabas.

Comme devant le prétoire de Pilate, combien de fois, non seulement dans la vie privée, mais dans la vie publique, dans l'économique, dans la politique, combien de fois ne jette-t-on pas le juste pardessus bord, pour lui préférer le criminel! La vertu aux abattoirs! La passion sur le trône!

Du Barrabas! On veut du Barrabas.

—Périssent les innocents! Donnez-nous du Barrabas.

—Mais Barrabas étrangle les innocents!

—Mais Barrabas attaque ceux qui passent en faisant le bien!

—Nous n'avons que faire des hommes de bien. Donnez-nous des Barrabas.

Tel homme s'est dévoué sans compter, avec un désintéressement inlassable. On n'en veut plus, de cet homme-là; il tient trop aux principes, il ne sait pas faire des concessions pour arriver. Renvoyez-le. Donnez-nous le politicien qui ne s'est jamais plus occupé des souffrances des autres que Barrabas ne s'inquiétait des souffrances semées sur son passage. Otez l'homme droit et bon. C'est le Barrabas que nous voulons. Donnez-nous Barrabas.

L'hypocrisie, la cupidité l'orgueil, la trahison — tout ce qui fait le Barrabas politique, règnent suprême. La maçonnerie et les cabales des partis politiques sont là pour y voir. Pour monter, pour arriver, il faut du Barrabas.

Le doux, le modeste, le simple, sont des poissons hors de l'eau dans la vie politique. Il y faut les vantards, les rusés, les ricaneurs, les gueulards. Des Barrabas.

Les Barrabas deviendront organisateurs, députés, ministres, conseillers, sénateurs. Ne faut-il pas avoir été fidèle adhérent du parti politique, fidèle jusqu'à la lâcheté, jusqu'à la trahison du peuple, pour avoir un titre aux récompenses politiques?

LES GRANDS BANDITS EN LIBERTE

Barrabas était un bandit. Et le voilà qui marche librement dans la capitale du pays pendant qu'on crucifie la Bonté même!

Des bandits qui sont libres, y en a-t-il encore de nos jours?

Voici quelque dix ans, le Président Roosevelt appelait le trust de l'électricité du brigandage organisé. Voici quelques jours, le premier-ministre Godbout disait que la Montreal Power est la chose d'une vingtaine de bandits. Croyez-vous qu'un seul de ces brigands, qu'un seul de ces bandits sera jamais mis en prison?

L'homme affamé qui vole un pain ou une bouteille de lait, oui, lui ira en prison. Mais le bandit qui vole tout un peuple, qui vole les millions, sa place est au soleil —comme Barrabas.

DES TRESORS POUR LES GRANDS BANDITS

On a une étrange manière de traiter les grands bandits de la finance et de l'électricité. Si l'on admet qu'ils sont des bandits, on sait tout de même les aborder chapeau bas.

—"Le peuple est fatigué et outré d'être volé par vous, leur dit-on poliment. Et bien, on va vous acheter votre machine à voler. Entendrons-nous sur le prix. Vous demandez combien? 150 millions?

"Vaut-elle 150 millions, votre machine à voler, messieurs les bandits de l'électricité ? Eh bien, nous allons vous donner 150 millions. S'il le faut, nous irons chercher l'argent à l'autre machine à voler, celle qui s'appelle la Banque. Les messieurs de la banque sont-ils tant que cela différents des messieurs de l'électricité? On va demander à la deuxième machine à voler l'argent pour payer la première. Puis on fera fonctionner la machine à taxer pour rembourser par tranches, avec intérêt. Tarifs élevés sur le kilowatt hier, intérêt sur l'argent demain."

Pour les petits voleurs, on a des prisons. Pour les grands bandits, on a des trésors. Les Barrabas se promènent libres et les poches pleines. Ils n'ont qu'à recommencer leurs déprédations dans d'autres domaines. Quand ça ne paiera plus ou que ça menacera de payer moins bien, ils vendront au gouvernement. On appellera encore cela sauver le peuple en nationalisant.

Voici trois années, nous apprend le premier ministre, que les bandits de l'électricité supplient le gouvernement d'exproprier leur machine à voler. Le marché ne doit donc pas tant leur déplaire.

Le peuple, lui? Le peuple a payé, paie et paiera. Au lieu de payer son courant à une machine à voler, il le paiera à une machine à patronage.

La machine passe des Barrabas de l'économique aux Barrabas de la politique.

"Vers Demain"

Les injures s'inscrivent sur le marbre, et les bienfaits sur la sable.—Aristote.

PARAPLUIES

Ottawa—Les restrictions sur la production des parapluies à certains pourcentages établis, à des niveaux de prix fixés, sont maintenues. L'ordonnance A-634 qui imposait ces restrictions pendant une période temporaire seulement est maintenue par l'ordonnance A-1170.

La plus forte quantité de beurre de beurrerie qui ait jamais été produite au Canada est celle de 1943, qui représente une augmentation de 28,000,000 de livres sur celle de 1942.

Le coeur d'un homme d'Etat doit être dans sa tête—Napoléon.

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

Devenez un maitre dans votre profession. Des milliers de canadiens-français deviennent des experts et obtiennent des meilleures positions avec l'aide de l'International Correspondence Schools (Canada) Ltée. Etudiez chez-vous. Adressez-vous à
A. S. JARDINE, B.A.
Représentant
22 rue Elm est, Sudbury
Téléphone 4-4781

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard Quilles, Rafraichissements, Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7646 11 RUE ELM, EST

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6302

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

LA VIE AGRICOLE

Population animale

Le rapport du recensement officiel effectué le 1er décembre 1943 révèle de fortes augmentations dans tous les genres de bestiaux sur les fermes canadiennes. Le nombre de bêtes à cornes est de 9,506,200, en augmentation de 872,500 ou 7.6 p.c. sur le chiffre de 1942. Il y a eu augmentation dans toutes les provinces, mais plus en Saskatchewan que partout ailleurs. Le pourcentage d'augmentation dans cette dernière province est de 18.3 au regard de 1942. Le nombre de vaches laitières au Canada a augmenté de 120,600. Toutes les provinces y ont participé, mais les augmentations sont partout relativement faibles. Tout compté, il y avait au 1er décembre 1943, 3,953,000 vaches laitières sur les fermes canadiennes.

Les moutons dont la population va croissant depuis plusieurs années sont maintenant au chiffre de 2,733,000 têtes. L'augmentation qui est générale dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique, est de 250,300, soit 10.1 p.c. du nombre de 1942.

L'augmentation est spécialement marquée en Saskatchewan où elle atteint la proportion de 127.8 p.c. Les troupeaux de 1943 comprennent une forte proportion de sujets reproducteurs, ce qui indique que l'augmentation peut se continuer en 1944.

En 1943, le nombre de porcs sur les fermes se chiffrait par 9,473,000 têtes, ce qui constitue un record; l'augmentation par comparaison à la date correspondante de 1942 était de 1,723,000 soit 22 p.c. L'accroissement était général dans toutes les provinces sauf dans l'Ontario, et il était spécialement remarquable dans les provinces des Prairies.

En ce qui concerne le nombre de poules et de poulets (57,512,500) l'augmentation est considérable. Elle est de 7,731,200 sujets, soit 15.5 p.c. sur le chiffre de 1942. L'augmentation dépassait 20 p.c. dans les provinces de Saskatchewan et de Nouvelle-Ecosse et 10 p.c. dans toutes les autres provinces. Les dindons au nombre de 3,077,300, en augmentation de 36,800, principalement dans l'Ile du Prince-Edouard, la Saskatchewan et l'Alberta.

Mauvaises herbes

Il y a un moyen de débarrasser un champ en une seule saison des mauvaises herbes vivaces les plus persistantes, comme par exemple le laiteron vivace, le chiendent, la linaire commune et beaucoup d'autres; ce moyen est ce que l'on appelle la "culture superficielle". Il est basé sur le fait que près de 90 p.c. de la matière sèche de la plante se compose de produits contenant du gaz carbonique, que la plante puise dans l'air par la surface verte de ses feuilles. Si l'on parvient à empêcher la formation des tiges et des feuilles de la plante pendant un certain temps, la plante ne peut plus puiser dans cette source de nourriture, et elle finit par mourir de faim et de suffocation.

Toute tentative d'extirpation, dit M. Herbert Groh de la Division de la Botanique du Ministère fédéral de l'Agriculture, doit comprendre le programme suivant 1 — Extirper complètement la mauvaise herbe; 2 — Conserver l'humidité du sol pour la récolte qui doit suivre; 3—Empêcher le charriage de la terre par le vent; 4—économiser du temps, de la main-d'oeuvre et de la force motrice. On peut accomplir ces choses par une culture très superficielle, mais suffisante pour enrayer la végétation aérienne de la plante.

Le procédé est simple: il se compose des opérations suivantes: laiteron vivace ou de chiendent avec une charrue pourvue d'un soc bien effilé, à une profondeur qui ne dépasse pas 3 pouces et on disque immédiatement pour remplir la tranchée; 2 — on tient la surface du sol entièrement débarrassée de toute végétation pendant les 12 semaines suivantes pour ce qui est du laiteron vivace, et pendant 16 à 18 semaines pour ce qui est du chiendent. On se sert pour cela d'un disque tranchant ou d'un cultivateur à dents de déchaumeur (duck foot) chaque fois que de nouvelles feuilles font leur apparition. En une année humide, et spécialement sur les sols lourds, il est plus difficile de réprimer la végétation du chiendent par ce moyen que celle des autres mauvaises herbes vivaces. La surface de la terre est trop collante pour que l'on puisse la cultiver et les tiges vertes qui se forment renforcent la plante. Quoi qu'il en soit, le grand point est d'empêcher la plante de pousser.

Marché des pommes

"Que nous réserve le commerce des pommes". C'est là une question à laquelle on ne peut pas répondre d'une façon catégorique, à l'heure actuelle a déclaré M. R. L. Wheeler, Sous-Directeur de la Division des fruits, des légumes et du miel, du Ministère fédéral de l'Agriculture, à la dernière réunion de la Société pomologique à Montréal. On peut toutefois prendre en considération les trois pauvres récoltes de 1940, 1941 et 1942 ainsi que la dernière évaluation pour la récolte de 1943, et se faire une idée de la distribution de la récolte presque normale (12,885,000 boisseaux) que l'on prévoit pour 1944.

En autant qu'on puisse le voir à l'heure actuelle, il devrait y avoir au moins 8,000,000 de boisseaux de pommes pour la consommation à l'état frais au Canada en 1944-45, soit environ 35 livres par tête de la population; la moyenne pour les deux années juste avant la guerre avait été de 26 livres. Si l'on ne tient compte que des prévisions pour 1944-45, telles qu'on les voit maintenant, et si l'on se rappelle que les exportations ont absorbé une très forte proportion des variétés et des catégories les plus recherchées pour la consommation au pays, tout indique que la demande sera très bonne aux maximums ou presque, pour les meilleures variétés et les meilleurs emballages. Mais en ce qui concerne les variétés et les emballages moins populaires, il semble que les marchés seront encore plus faibles qu'à l'heure actuelle, alors que les prix de certaines variétés sont bien au-dessous des niveaux maximums. Rien ne fait prévoir un ralentissement dans la demande de consommation pour les variétés préférées, et on ne prévoit pas non plus que les consommateurs se laisseraient tenter par l'offre à bas prix de catégories ou de variétés inférieures.

Les insectes

Les dégâts causés par les insectes à un grand nombre de produits essentiels se montent tous les ans à un énorme total, a déclaré M. H. E. Gray, de la Division de l'entomologie, du Service scientifique, au Ministère fédéral de l'Agriculture, à la réunion annuelle de l'Association des combattants contre les parasites, tenue dernièrement à Montréal. On estime aux Etats-Unis que la valeur des dégâts causés par les insectes aux grains et aux produits de céréales se monte à plus de 300 millions de dollars soit plus de deux dollars par citoyen américain. Il est vrai que le climat du Canada, déclare M. Gray, est beaucoup moins favorable au développement des insectes que celui des Etats-Unis, mais nos pertes sont cependant très élevées; elles pourraient être évitées dans une grande mesure si l'on appliquait les bons moyens répressifs à la bonne époque.

Les pertes causées par les insectes qui nuisent aux produits entreposés peuvent se classer comme suit: (1) ce que les insectes mangent pour se nourrir; (2) contamination par la présence des différentes phases de l'insecte, des excréments et des toiles; (3) altérations dans l'apparence du produit; (4) dommages aux contenants; (5) dommages aux bâtiments; (6) augmentation dans le prix de revient du produit parce qu'il est nécessaire de le traiter à nouveau; (7) dégâts imprévus; (8) pertes esthétiques, comme par exemple, la perte des clients.

Les fabricants de produits alimentaires peuvent prévenir une bonne partie de ces dégâts en prenant les dispositions nécessaires pour faire examiner les produits régulièrement en entrepôt. Ils peuvent choisir pour cela un employé qualifié ou recourir aux services d'un spécialiste sur une base de contrat. Les fabricants qui font faire des examens fréquents connaissent l'état dans lequel leurs stocks se trouvent et peuvent ainsi prévenir les invasions.

La plus faible récolte de blé obtenue au Canada en ces 29 dernières années a été celle de 1937 alors qu'une grande sécheresse a sévi; elle s'est chiffrée par 180,000,000 de boisseaux. La plus forte (566,726,000 boisseaux) a été produite en 1928. On croyait en premier lieu que la récolte de 1942 était la plus forte, mais l'évaluation finale l'a mise à 556,684,000 boisseaux, elle vient donc en deuxième place.

Le "Scientific Agriculture" déclare qu'en pulvérisant les feuilles de navets avec une solution de borax, une quantité suffisante de bore est transmise aux plantes pour maitriser le coeur aqueux ou le coeur brun.

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Bannon Bros. Ltd.
AMEUBLEMENT GENERAL
A. J. CORBEIL, gérant
Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits
ATTENTION: Le magasin ferme le samedi soir à 6 heures. Est ouvert le lundi et fermé le mercredi après-midi.
123, rue Durham Tél. 4-4243
SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 383

Canadiens français promus au Pacifique Canadien

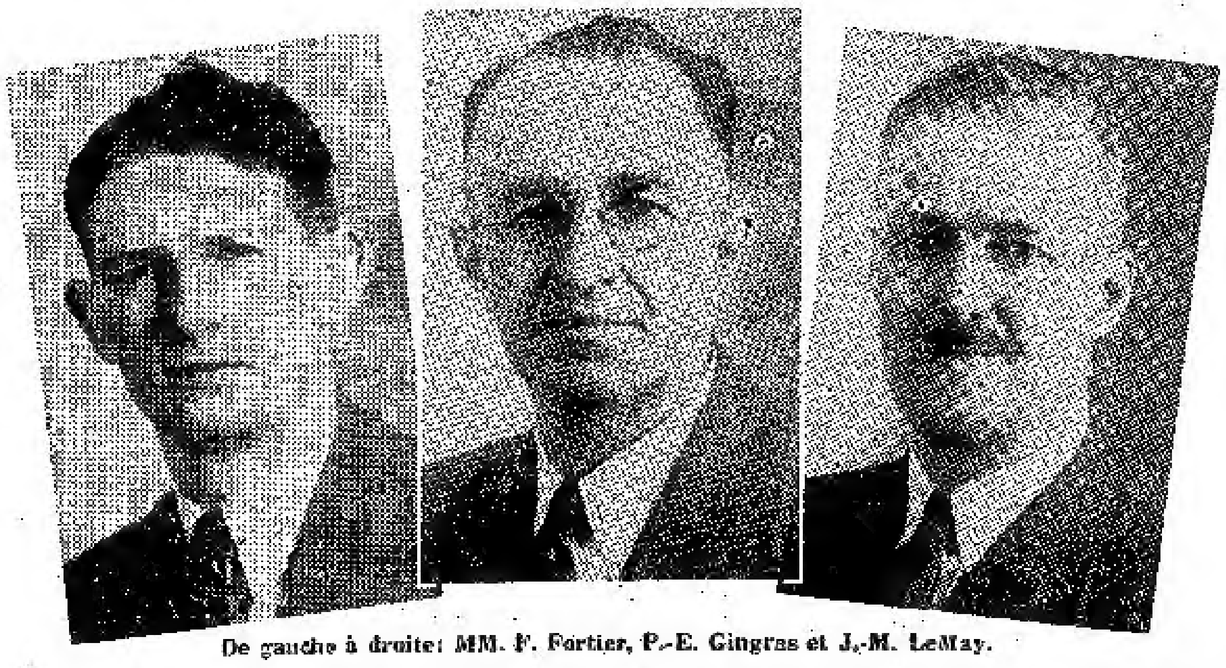

De gauche à droite: MM. F. Fortier, P.-E. Gingras et J.-M. LeMay.

Des nominations très importantes concernant quelques-uns de nos Canadiens français les plus en vue dans les chemins de fer viennent d'être annoncées au Pacifique Canadien, par l'intermédiaire de M. H.-C. James, agent général du service des Voyageurs de cette compagnie, à Montréal.

M. Paul-E. Gingras, depuis plusieurs années agent régional du district de Québec, est nommé commissaire du Trafic-Voyageurs en remplacement du regretté M. R.-G. Amiot, décédé récemment. M. Gingras, qui compte plus de trente années de service au Pacifique Canadien, est très favorablement connu dans les cercles ferroviaires du pays et il a toujours représenté avantageusement l'élément canadien-français dans la compagnie. Le haut poste auquel il est nommé aujourd'hui témoigne de la confiance que mettent en lui ses supérieurs.

Le poste d'agent régional que laisse M. Gingras sera rempli par M. François Fortier, agent général du service des Voyageurs à Québec depuis 1940. C'est un jeune qui s'est déjà acquis une excellente réputation dans la vieille capitale et pour qui l'avenir est encore riche de promesses. Il sera remplacé à Québec par M. Jean-Marcel LeMay, chef du bureau de l'agent général à Montréal depuis trois ans.

Né à St-Romuald en 1898, M. Gingras est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis avril 1913, alors qu'il débuta dans les bureaux de la compagnie à Québec. Après quelques années passées dans la vieille capitale, il fut nommé agent des billets à bord des paquebots transatlantiques en 1920, puis il revint à Québec comme chef de bureau de l'agent général du service des Voyageurs pour la région de Québec. En 1924, il était transféré à Montréal dans les mêmes fonctions. En 1926, il fut envoyé à Winnipeg comme représentant général pour les provinces de l'Ouest. En 1928, il fut transféré à Boston comme représentant pour la Nouvelle-Angleterre et, la même année, il revint à Montréal pour devenir agent régional du district de Québec.

M. Fortier compte 19 années de service au Pacifique Canadien. Il naquit à Québec en 1909, et il débuta à la compagnie en 1925, comme sténographe. Il remplit les mêmes fonctions à St-Jean, N.-B., en 1926. Rappelé à Québec en 1927, il devint secrétaire de l'agent général et, plus tard, fut promu chef de bureau. En 1937, il occupa le poste d'agent du service des Voyageurs et, depuis 1940, il était agent général dans la vieille capitale.

M. LeMay s'est acquis une vaste expérience dans la compagnie depuis 1920. Il fut attaché aux bureaux du C.P.R. à Paris et à Rome et fut pendant trois années agent des billets à bord des paquebots du Pacifique Canadien. Il occupa par la suite divers postes à Québec et à St-Jean, N.-B., puis fut transféré à Philadelphie, où il remplit durant plusieurs années les fonctions d'agent du service des Voyageurs. Il revint à Montréal en 1941, comme chef du bureau des billets, rue St-Jacques.

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Autos usagés demandés
Nous avons besoin de
100 automobiles usagés
Les plus hauts prix sont payés
Ecrivez ou amenez votre machine à
DAVISON'S GARAGE LTD.
103 rue Elm, Sudbury Tél. 7-7566

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

ploient un trop grand nombre d'hommes. La conscription du travail, enfin, sera mise en vigueur plus rigidement.

Cette campagne de recrutement de main-d'oeuvre suit immédiatement l'examen que l'on a conduit dans les industries pour y prendre tous les hommes aptes physiquement au service militaire et dont on pourrait se dispenser.

D'après le directeur du Service sélectif national, la rareté de main-d'oeuvre au Canada n'a jamais été aussi grande qu'aujourd'hui. Faut-il s'étonner de cet état de choses? Nous ne le croyons pas. Le ministre fédéral du Travail nous avait fait prévoir cette situation dans les discours qu'il prononçait à la Chambre des communes au cours des sessions de 1943 et de 1944.

L'an dernier, M. Humphrey Mitchell disait au parlement canadien: "Bien entendu, il existe un problème de main-d'oeuvre au Canada. Il se posera pour nous pendant toute la durée des hostilités. Etant donné que notre principal souci est de nous assurer des effectifs militaires suffisants, il nous faudra de toute nécessité improviser et effectuer la répartion de la main-d'oeuvre disponible sur le front national. Des centaines de milliers de nos meilleurs hommes se sont enrôlés dans la marine, dans l'armée et dans le corps d'aviation. Des milliers de femmes ont aussi revêtu l'uniforme... L'effectif de nos forces armées crée à lui seul un problème de la main-d'oeuvre sur le front national... Nous devons nous préparer à pourvoir nos forces armées de nouveaux effectifs. Il en résultera une plus grande acuité du problème de la main-d'oeuvre."

Cette année, le ministre fédéral du Travail revint sur le problème de la répartition de nos ressources humaines. Il disait: L'industrie de guerre a dépassé la cime de production et l'on peut raisonnablement croire qu'un bon nombre de jeunes gens dont les services étaient requis par une industrie de guerre toujours croissante, et à qui l'on avait accordé un sursis temporaire, seront à la disposition des services armés. La proportion des recrues aptes au service militaire dans les catégories d'âge plus élevées devient de plus en plus restreinte. Il faut un plus grand effort pour obtenir un nombre moindre de recrues".

Puis, après avoir rappelé que le ministre de la Défense nationale lui avait écrit qu'il aurait besoin de 60,000 recrues au cours de l'année qui a débuté en avril pour l'armée et qu'il avait insisté auprès de lui sur l'absolue nécessité d'obtenir ces recrues eu égard particulièrement aux opérations que l'on envisageait, M. Mitchell continua: "Au cours des six derniers mois, de septembre 1943 à février 1944, on compte que plus de 5,000 recrues se sont présentées à l'enrôlement ou ont été enrôlées chaque mois dans l'armée seulement. Toutefois, la moyenne mensuelle a diminué, et parfois le nombre de recrues qui se sont présentées à l'enrôlement ou qui ont été enrôlées est tombé en-dessous de celui requis par l'armée. Voilà pourquoi je crois qu'il n'est que juste de dire à la Chambre que l'on devra diminuer le nombre des nouveaux sursis dans l'industrie en général. Cette politique ne sera pas préjudiciable à l'industrie, car, tel que je l'ai déjà dit, le maximum de ses exigences a été dépassé."

En dépit des derniers mots du ministre, il est clair que le problème de main-d'oeuvre allait devenir beaucoup plus aigu, par suite des besoins croissants des forces armées en hommes et du fait que le gouvernement laissait entendre qu'il accorderait moins de sursis dans l'industrie.

Depuis, on a revisé la situation de la main-d'oeuvre industrielle, dans le but de trouver les hommes physiquement aptes au service militaire et dont les usines pouvaient se dispenser. Il fallait s'attendre après cette revision à une rareté plus aigue de la main-d'oeuvre. C'est ce qui se produit. D'où la campagne du Service sélectif national.

Il ne faut pas s'attendre ce que le problème de main-d'oeuvre soit définitivement réglé. Ainsi que M. Mitchell le disait l'an dernier à la Chambre des communes, ce problème se posera pour nous pendant toute la durée des hostilités, étant donné que notre principal souci est de nous assurer des effectifs militaires suffisants. L'acuité future de la rareté de main-d'oeuvre dépendra des besoins de nos forces armées ou ailleurs. Ces besoins dépendront à leur tour des obligations contractées par notre pays envers la Grande-Bretagne, et des pertes que nos troupes subiront en Italie et dans la grande offensive alliée dirigée contre le continent européen.

DES DEPUTES S'EN VONT DANS L'OUEST

Le parlement canadien a beau siéger, la politique n'a pas moins ses exigences. Des députés libéraux, conservateurs progressistes et membres de la C.C.F. commencent à se diriger vers la Saskatchewan, pour participer à la campagne électorale qui se terminera le 15 juin par le scrutin.

Il s'agit d'une élection provinciale. Mais il est évident que cette élection n'est pas moins importante du point de vue fédéral. Voilà ce qui explique la participation des partis politiques fédéraux à cette campagne provinciale.

Parmi les libéraux qui iront parler ou doivent y aller, on mentionne M. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, M. D.-A. McNiven, de Régina; M. R.-T. Graham, de Swift Current; M. W.-A. Tucker, de Rosthern; M. J.-A. Gregory, de Battleford; M. C.-A. Henderson, de Kindersley, et M. C.-R. Evans, de Maple Creek.

Les conservateurs progressistes auront l'appui de M. J.-F. Diefenbaker, de La Centre; M. E.-E. Perley, de Qu'Appelle, et M. A.-H. Bence, de la ville de Saskatoon. On apprend ici que M. John Braken, leader national du Parti conservateur progressiste, ne participera pas à cette campagne.

Chez les membres de la C.C.F., il est entendu que M. M.-J. Coldwell, leader national de ce groupe, se rendra en Saskatchewan. D'autres membres de ce groupe, dont on ne connait pas les noms, participeront également à la campagne.

Que va-t-il sortir de cette campagne? Les publicistes de chaque groupe sont tous confiants dans la victoire. Mais ici personne ne peut prédire comment votera la population de la Saskatchewan.

LE DEBAT

La Chambre a discuté principalement, au cours de la semaine, des crédits de guerre des ministères de l'Agriculture et des Mines. Ces délébérations ont donné lieu à un débat dépourvu de grand intérêt. Le premier ministre a fait savoir que les légations diplomatiques du Chili et du Pérou avaient été élevées au rang d'ambassades. Le Canada comptera donc chez lui deux ambassadeurs étrangers de plus.

A M. Liguori Lacombe, député de Laval-DeuxMontagnes, le ministre de la Justice a répondu qu'il ne pouvait pas dire à quelle date le comité consultatif étudiera la requête de M. Houde, dans laquelle celui-ci demande une revision de son cas. "Je puis dire, toutefois, ajouta-t-il, que les membres du comité consultatif sont actuellement en route pour Fredericton, s'il n'y sont pas rendus. On s'attend à ce qu'ils y arriveront cet après-midi. Le comité a dix-sept dossiers à examiner et la coutume veut que l'ordre suivant lequel les cas sont étudiés soit déterminé par les membres du comité eux-mêmes."

Le président de la Chambre a fait savoir qu'il avait reçu des communications de deux députés l'informant qu'il y avait une vacance dans la circonscription de Montréal-St-Jacques à la suite de la mort de M. Eugène Durocher, député de ce comté. En conséquence, il a transmis son mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à émettre un bref d'élection pour cette circonscription. Les brefs d'élection sont émis d'ordinaire deux mois environ avant la date fixée pour le scrutin. On se demande maintenant si le premier ministre consentira à tenir une élection complémentaire dans ce comté avant les élections générales. Le Bloc populaire canadien a déjà fait savoir qu'il aura un candidat dans St-Jacques, s'il y a une élection complémentaire avant les élections générales.

LA SAUCE AUX CANNEBERGES

Ottawa — On a supprimé jusqu'au 31 août la sauce aux canneberges de la liste des produits rationnés.

ACCESSOIRES D'ECLAIRAGE FLUORESCENT

Ottawa — Il n'est plus nécessaire d'avoir de permis de la Commission pour acheter ou installer des accessoires d'éclairage fluorescent pour usage dans un espace de fabrication, un bureau ou une salle de cours. Toute autre installation est sujette à l'approbation de l'administrateur.

LIEGE

Ottawa — On maintient les restrictions sur l'usage du liège dans la fabrication du linoléum en vertu d'une nouvelle ordonnanec qui remplace celle émise en novembre 1941 par le régisseur des approvisionnements.

Dans la retraite, vous n'avez à combattre que vous-même; dans le monde, l'univers conspire contre vous.—Lacordaire.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition

l'Hotel FRONTENAC

Au GRAND
LES 1 - 2 - 3 JUIN
WAGON TRACKS WEST — "Wild" Bill Elliot
HOOSIER HOLIDAY — Hoosier Hot Shots
Caricature en couleurs et Chapitre 10 de "The Batman"
LES 5 - 6 - 7 JUIN
THANK YOUR LUCKY STARS — Les plus grandes vedettes
MAN TRAP — Henry Stephenson
Dernières nouvelles

THEATRE RIO
RUE HAZEL
LES PLUS BAS PRIX DANS LE DISTRICT DE SUDBURY
Jeudi - Vendredi - Samedi
SWEET ROSIE O'GRADY
BETTY GRABLE - ROBERT YOUNG
LAWLESS PLAINSMAN
CHARLES STARRETT
Caricature "Three for Two" et Chapitre 10 de "Daredevils of the West — Dernières nouvelles
VENDREDI SOIR "REVIVAL"
VIVACIOUS LADY
Lundi - Mardi - Mercredi
ABOVE SUSPICION
JOAN CRAWFORD - FRED MacMURRAY
HERE COMES THE NAVY
JAMES CAGNEY - PAT O'BRIEN
Aussi chants pour l'auditoire, no 6

HUMPHREY BOGART — JAMES CAGNEY
dans
THE OKLAHOMA KID
et
GREAT Mr. NOBODY — Eddie Albert
Au REGENT
DIMANCHE A MINUIT - LUNDI - MARDI ET MERCREDI
LE 5 - 6 - 7 JUIN

RAISINS, Californie ———— 2 lbs 35¢
BEURRE Carload, 1ère qualité ———— lb 37¢
FROMAGE CANADIEN ———— lb 29¢
CORN FLAKES Quaker ———— pqt 8 oz. 8¢
MAYONNAISE Lucerne ———— 8 oz. 19¢
PAIN Carload ———— 2 pour 15¢

L'EPICERIE CARLOAD
"3 MAGASINS 3"
48 rue Elm — "Quality Meat" et Epicerie
499 Notre-Dame — 16 Elm est